



***Conférence
des Ministres de l'Éducation des
pays ayant le français en partage***

Rapport d'activités

Janvier – Décembre 2004

Activités

Janvier – Mars 2004

Sommaire du rapport d'activités janvier – mars 2004

I. Les activités liées au fonctionnement et au programme

- I.1. Rencontre de travail avec Mme Annick d'Almeida, de la direction de l'Éducation et de la Formation Professionnelle de l'AIF p.4
- I.2. Activités d'évaluation et de renforcement des capacités p.4
- I.3. Activités d'information et de Communication p.6

II. La participation aux réunions régionales et internationales

- II.1. Réunion régionale sur l'état du français et des politiques linguistiques et éducatives en Asie-Pacifique p. 7
- II.2. Quatrième Revue annuelle du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) du Sénégal (19 et 20 février 2004) p. 8

III. Les audiences et entrevues

- III.1. Avec l'ambassadeur du Canada en Belgique et représentant personnel du Premier Ministre canadien pour la Francophonie, M. Jacques Bilodeau p. 9
- III.2. Avec deux représentantes des Editions L'artichaut p. 9
- III.3. Avec la Vice-première Ministre, Ministre des Relations internationales et Ministre responsable de la Francophonie du Québec, Madame Monique Gagnon-Tremblay p. 10
- III.4. Avec la Directrice générale de Cégep International, Mme Evelyne Foy, et la Directrice générale du Collège de Sherbrooke, Madame Micheline Roy p. 10
- III.5. Avec le correspondant permanent de la radio panafricaine, Africa N°1, Monsieur Abdoulaye Thiam p. 10
- III.6. Avec l'animateur de l'émission « Francophonie » sur la Radio nationale du Sénégal (RTS), Monsieur Daha Ba. p. 10

I. Les activités liées au fonctionnement et au programme

I. 1. Rencontres de travail avec Mme Annick D'Almeida, de la direction de l'Éducation et de la Formation professionnelle de l'AIF (semaine du 22 mars 2004)

Mme D'Almeida a profité d'un passage à Dakar, en mars, pour participer à quelques rencontres de travail avec les membres du Secrétariat technique permanent. Ces rencontres ont permis de faire le point sur certaines activités menées dans le cadre du partenariat AIF / DEFTP/ CONFEMEN, et notamment sur l'apport de l'AIF à ces activités, tant en ce qui concerne le contenu que l'organisation et le financement.

I. 2. Les activités d'évaluation et de renforcement des capacités

I. 2. 1. Au titre du PASEC V: Guinée, Togo

Guinée

Le rapport d'évaluation Guinée sur la formation des enseignants et l'organisation des classes en double vacation a été réactualisé et validé par le comité scientifique du PASEC.

Togo

Le séminaire de restitution a eu lieu durant la semaine du 23 au 27 février 2004. Une préface signée du Ministre togolais sera insérée dans le rapport. La CONFEMEN entend systématiser cette démarche pour toutes les études qu'elle réalise.

I. 2. 2. Le suivi de cohorte

Sénégal

Le séminaire final de restitution des résultats a eu lieu les 28 et 29 janvier 2004. Le rapport a été finalisé ; la préface a été signée par le ministre de l'éducation du Sénégal.

Cette étude a fait l'objet d'une plaquette relatant les principaux résultats. Ce document de vulgarisation a été largement diffusé, il en est de même pour l'étude sur le Togo.

Côte d'Ivoire

L'arrivée de la nouvelle conseillère technique relance l'analyse des données du suivi de cohorte et la rédaction du rapport provisoire.

I. 2. 3. Au titre du PASEC VI

➤ *Les évaluations thématiques sur les enseignants contractuels au Niger et au Mali*

La mission de formation à l'analyse a eu lieu au Mali, en février 2004. Pour les deux pays, les analyses et la rédaction des rapports provisoires sont en cours. Un membre de chaque équipe nationale (Mali et Niger) est venu à Dakar respectivement en février et en mars pour travailler sur ces rapports provisoires. La finalisation de ces rapports pour soumission au Comité Scientifique sont prévues pour le mois de mai. Le séminaire de restitution est prévu pour la mi-juin au Niger.

➤ ***L'appui à la formulation des stratégies sectorielles en éducation (AFSSE).***

Congo

Le PASEC intervient en partenariat avec le pôle de Dakar et la Banque mondiale pour l'élaboration du rapport d'état du système éducatif congolais. Les travaux n'ont guère avancé faute de données disponibles.

Guinée Bissau

L'intervention s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des experts nationaux en évaluation après l'élaboration du plan EPT du pays, mais la tenue des élections nationales a entraîné une re-programmation au prochain trimestre.

I. 2. 4. Au titre du PASEC VII

Mauritanie

Une mission d'appui à la saisie a eu lieu. Les données du pré test sont arrivées tardivement. Ce délai est lié à un remaniement de la structure de l'équipe, et la vacance du poste de CN. Les post tests devraient être révisés lors du deuxième trimestre pour les adapter au contexte arabe de manière à prendre en compte les réalités du système éducatif mauritanien..

Tchad

Une mission d'appui à la saisie a eu lieu. L'équipe connaît quelques difficultés dans la conduite de l'opération, d'où la proposition d'une mission supplémentaire d'un conseiller à la veille de l'administration des post tests pour mener à bien le suivi. Les données relatives à la première phase d'enquête sont attendues.

Madagascar

La mission d'identification est prévue pour la dernière semaine du mois d'avril.

Cameroun

La mission d'identification est prévue pour la semaine du 30 mai au 4 juin.

Bénin

La mission d'identification est prévue pour la semaine du 24 au 28 avril.

Préparation de l'atelier international de formation en évaluation

Le 9^{ème} atelier international du PASEC prévu entre le 13 et 24 juin 2004 à Mbodiène se prépare. Il est organisé en partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et doit réunir 30 participants de 17 pays. La formation sera axée sur les techniques d'échantillonnage. Des intervenants extérieurs viendront débattre de sujets en lien avec l'éducation.

Les actes du dernier atelier de Douala ont été édités et transmis aux participants.

I. 2. 5. Encadrement des stagiaires

Deux stagiaires de l'ENEA arrivés en mars travaillent sur les biais de sélection, plus particulièrement sur les données Togo. Ils sont encadrés par l'équipe PASEC.

I. 2. 6. Les actions de partenariat

- **ADEA**
Participation et présentation des résultats des études sur les enseignants réalisées en Guinée et au Togo lors de la réunion du Comité directeur de l'ADEA tenu du 14 au 15 avril 2004 à Genève.
- **AIF**
L'AIF finance deux évaluations dans le cadre du biennium ; le montant de cet appui est de 60 000 euros. Un apport supplémentaire d'un montant de 100 000 euros, provenant du Ministère de l'Education nationale français, renforcera le financement des évaluations diagnostique et des missions d'appui. L'Agence cofinance aussi (à hauteur de 30 000 euros) l'atelier de Mbodiène qui aura lieu en juin prochain.
- **La BANQUE MONDIALE**
Dans le cadre des pistes de partenariat identifiées en 2003 lors de la mission de la délégation du STP à Washington, les échanges se poursuivent avec les acteurs de la Banque mondiale notamment en ce qui concerne l'évaluation complémentaire du programme FIMG en Guinée.
- **Le BREDA**
La collaboration se poursuit pour la Guinée Bissau et se renforce sur la question de l'élaboration des plans EPT avec l'appui de l'AIF.

I. 3. Les Activités d'Information et de Communication

I. 3. 1. Les outils de communication

- **Equiperment des Correspondants nationaux**

Des 5 CN concernés par l'équipement informatique (2^e phase) sur financement de l'AIF, 4 ont déjà reçu leur financement. Le changement de CN intervenu en Mauritanie a retardé l'acquisition du matériel par ce pays.

Le CD-Rom de formation a été envoyé aux 4 CN qui ont reçu leur financement.

- **Connexion internet**

Conformément à la programmation et pour améliorer la circulation de l'information et les recherches, le STP a installé une connexion internet permanente à haut débit ADSL.

- **Le Site Web**

Le Site Web sera désormais hébergé à l'INTIF. Les pages du nouveau site sont en élaboration.

- **Mécanisme de diffusion de l'information**

Afin d'améliorer la diffusion de l'information tant à l'interne qu'à l'externe plusieurs modalités ont été définies et mises en oeuvre.

- **Répertoire documentaire** Dans le cadre de la réalisation d'un répertoire de la documentation disponible au CID un travail de mise à jour et de saisie de fiches est entrain de s'effectuer. Au total 3603 fiches ont été traitées dont 1670 répertoriées dans l'ordinateur de la documentation.

Dans le même temps, des résumés des principaux documents sont en cours d'élaboration.

- **Développement de la banque de données**

La banque de données existante au STP a été enrichie avec de nouvelles adresses recueillies notamment à partir de recherches effectuées sur Internet. Parallèlement, un carnet d'adresses électronique a été élaboré afin de privilégier la diffusion d'information par courrier électronique. Dans le même temps, la liste des ministres et correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres a été remise à jour.

I. 3. 2. Diffusion de l'information

- **Diffusion des résultats des études PASEC**

Les plaquettes et les communiqués de presse réalisés à l'issue des études sur le Sénégal et le Togo ont été largement diffusés auprès des membres et des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation. Au total, plus de 2000 brochures ont été diffusées.

- **Diffusion de rapports**

Deux rapports ont été produits et diffusés auprès des Ministres et correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres. Il s'agit du rapport du Bureau et du rapport d'activités au titre du 4^e trimestre de l'année 2003.

I. 3. 3. Activités de représentation

- **Journée Internationale de la Francophonie**

Dans le cadre de la commémoration de cette journée, la CONFEMEN a organisé un concours de culture générale sur la connaissance de la Francophonie en milieu scolaire en collaboration avec les responsables et professeurs du lycée Seydina Limamoulaye de Guédiawaye.

Ce concours participe à la sensibilisation des jeunes sur leur appartenance à l'espace francophone. Un questionnaire portant sur l'espace francophone, les institutions francophones, la géographie, l'histoire, la littérature et la culture a été administré aux élèves de 1^{ère} et Terminale de ce plus grand lycée du Sénégal.

Les lauréats ont reçu des prix divers lors d'une cérémonie couverte par les médias.

II. La participation aux réunions régionales et internationales

II.1. Réunion régionale sur l'état du français et des politiques linguistiques et éducatives en Asie-Pacifique

Dans le cadre du processus consultatif sur l'enseignement du / en Français dans l'espace francophone, la Secrétaire Générale a participé du 12 au 14 janvier 2004 à Hanoi à la réunion concernant la région Asie-Pacifique.

Cette réunion comme les précédentes a été organisée par la DEFTP à l'AIF. Les experts du Laos, du Cambodge, du Vanuatu et du Vietnam ainsi que le Président de l'Association des professeurs de français à Taiwan ont pris part à cette importante rencontre.

Il ressort de l'état des lieux dressé par les pays concernés que le français apparaît dans les systèmes éducatifs comme une langue étrangère (FLE) et langue spécifique (FLS) au choix des apprenants. Si le nombre d'enseignants de cette discipline et le pourcentage des apprenants varient selon les pays, dans l'ensemble ils demeurent relativement faibles. De l'analyse faite cette situation est liée à l'environnement politique, économique et social de la région et l'accès à la nouvelle technologie qui ont une forte influence anglophone et attire les jeunes à s'orienter vers l'apprentissage de l'anglais dans l'éducation formelle et non formelle, et dans la formation professionnelle.

Sur la base de ce constat, les experts ont fait des propositions d'amélioration de la place du français dans leurs pays respectifs et dans la région Asie-Pacifique.

Les propositions sont faites autour de deux axes majeurs :

- le français, outil d'intégration et facteur de mobilité ;
- le français, outil d'échange et de diversité culturelle ;

La Secrétaire Générale a livré le message de la CONFEMEN à la séance d'ouverture et a participé activement aux travaux en atelier.

En marge de la réunion la Secrétaire Générale a rencontré S.E.M TRAN Van Nhung, Vice-Ministre de l'éducation et de la Formation du Vietnam, relativement à l'adhésion de son pays à la CONFEMEN, rappelant la lettre adressée au Ministre du Vietnam par le Président en exercice de la CONFEMEN.

II.2. Quatrième Revue annuelle du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) du Sénégal (19 et 20 février 2004)

Le Ministre de l'Education du Sénégal, Monsieur Moustapha Sourang, a invité la Secrétaire Générale de la CONFEMEN à participer à la quatrième Revue annuelle du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF). Cet événement a eu lieu à Dakar, les 19 et 20 février 2004.

La première phase du PDEF a été initiée en 2000, et devait se terminer en 2003. La deuxième phase devait se dérouler de 2004 à 2007, et la troisième, de 2008 à 2010, pour en arriver notamment, en ce qui a trait à la composante accès, à l'atteinte de l'objectif d'éducation pour tous en 2010. Les trois composantes du Programme sont l'accès, la qualité et la gestion.

La quatrième Revue annuelle avait pour buts de faire le point, avec les partenaires techniques et financiers, sur l'exécution du Programme et de préparer la deuxième phase du PDEF. Des analyses détaillées, dont une étude sectorielle bien documentée, ont permis de tracer un bilan des réalisations.

« Il est ressorti des discussions que, même si des progrès réels ont été réalisés, certains indicateurs déclencheurs ne sont pas encore atteints, notamment ceux liés à

la composante qualité ». « Compte tenu de la nécessité de poursuivre les activités de la phase 1 dans le cadre du plan d'action issu de la restructuration des composantes, l'année 2003-2004 devra être considérée comme une année charnière ».

III. Audiences et entrevues

III. 1. Avec l'ambassadeur du Canada en Belgique et représentant personnel du Premier Ministre canadien pour la Francophonie, M. Jacques Bilodeau (16 janvier 2004)

Le vendredi 16 janvier 2004, la Secrétaire Générale de la CONFEMEN a reçu la visite de M. Jacques Bilodeau, ambassadeur du Canada en Belgique et représentant personnel du Premier Ministre canadien pour la Francophonie. De passage à Dakar pour une journée, M. Bilodeau a tenu à se rendre au Secrétariat technique permanent (STP) pour saluer la Secrétaire Générale, s'informer de l'évolution de la réforme en cours et discuter de quelques sujets d'intérêt commun en Francophonie tels que la préparation du prochain Sommet francophone. M. Bilodeau a fait état des changements gouvernementaux survenus au Canada au cours des derniers mois, mais il a tenu à souligner que ces changements n'affecteront nullement la politique du Canada en Francophonie, et particulièrement l'appui apporté à la CONFEMEN. En cette matière, la ligne directrice reste la même et le soutien s'inscrit dans la continuité.

La Secrétaire Générale a, pour sa part, et à la demande de M. Bilodeau, fait le point sur la relance en cours, sur les exigences qui découlent de cet effort de relance, tant sur le plan des ressources humaines et matérielles que budgétaires, et sur le renforcement du partenariat avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Les discussions ont également porté sur la mise au point du cadre stratégique décennal et sur la préparation du Sommet francophone de Ouagadougou qui aura lieu en novembre 2004. L'éducation sera un sujet crucial de ce prochain Sommet qui a pour thème le développement durable.

III. 2. Avec deux représentantes des Editions L'artichaut (22 janvier 2004)

Le jeudi 22 janvier 2004, deux représentantes des Editions L'artichaut, Mmes Astou Koné et Ginette Tremblay, ont été reçues au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, à Dakar. Elles étaient accompagnées par le directeur de l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation (INEADE) de Dakar, M. Cheikh Aw. Ces trois personnes ont rencontré la Secrétaire Générale.

Firme québécoise, les Editions L'artichaut produisent du matériel pédagogique pour l'apprentissage du français. Ce matériel est actuellement utilisé au Sénégal, et en voie de l'être dans d'autres pays de la sous-région. Le directeur de l'INEADE, M. Aw, le juge très intéressant, et serait prêt à le recommander en tant qu'outil pédagogique commun au niveau sous-régional. Il entreprendra des démarches en ce sens et souhaitait en informer la CONFEMEN.

Les représentantes de la maison d'édition ont offert au Centre d'information et de documentation de la CONFEMEN un exemplaire du Référentiel grammatical publié par la firme.

III. 3. Avec la Vice-première Ministre, Ministre des Relations internationales et Ministre responsable de la Francophonie du Québec, Madame Monique Gagnon-Tremblay (29 février – 2 mars 2004)

Madame Monique Gagnon-Tremblay, Vice-première Ministre, Ministre des Relations internationales et Ministre responsable de la Francophonie du Québec, était de passage à Dakar du 29 février au 2 mars 2004. Elle a eu l'occasion de rencontrer la Secrétaire Générale et de réitérer l'intérêt du Québec pour les activités de la CONFEMEN. Mme Gagnon-Tremblay avait déjà rencontré Mme Hima en septembre 2003, lors d'une mission effectuée au Québec.

III. 4. Avec la Directrice générale de Cégep International, Mme Evelyne Foy, et la Directrice générale du Collège de Sherbrooke, Madame Micheline Roy (4 mars 2004)

De passage à Dakar dans le cadre d'une mission effectuée au Sénégal, la Directrice générale de Cégep International, Mme Evelyne Foy, et la Directrice générale du Collège de Sherbrooke, Mme Micheline Roy, ont tenu à rencontrer la Secrétaire Générale pour la saluer et s'informer mutuellement des activités en cours.

Cégep International est l'organisme de promotion des Collèges d'enseignement général et professionnel du Québec sur le plan international. Il informe les cégeps, suscite des échanges et des partenariats entre ses membres et des établissements étrangers en plus de faciliter la coordination de leurs activités. Le collège est le premier niveau d'études supérieures au Québec, pouvant mener à l'université ou à l'exercice d'un métier technique.

III. 5. Avec le correspondant permanent de la radio panafricaine, Africa N°1, Monsieur Abdoulaye Thiam

La Secrétaire générale a été interviewé, le 8 janvier 2004, par Monsieur Thiam et deux de ses confrères dans le cadre de l'émission hebdomadaire « Africa Press Club ». Cette interview d'une heure a permis à la Secrétaire générale de présenter la CONFEMEN ainsi que son programme le PASEC et de faire un tour d'horizon des questions relatives au secteur de l'éducation, en particulier sur le continent africain. Il fut notamment question du passage de l'approche projet à l'approche programme qui a permis aux pays d'élaborer une politique sectorielle. L'occasion a été aussi de faire le point sur La réalisation des objectifs du Forum de Dakar 2000, des nouvelles technologies de la communication au service de l'éducation, de la qualité de l'éducation ; de la formation, du recrutement et du statut des enseignants ; du financement de l'éducation, de l'alphabétisation, de la scolarisation des filles, de la formation dans les écoles coraniques...

L'interview a été diffusée sur les ondes d'Africa N°1 le 25 janvier 2004.

III. 6. Avec l'animateur de l'émission « Francophonique » sur la Radio nationale du Sénégal (RTS), Monsieur Daha Ba.

D'une durée de 20 minutes, l'interview réalisée le 8 janvier 2004 a porté sur le fonctionnement institutionnel de la CONFEMEN ainsi que sur l'éducation pour tous dans l'espace francophone et plus particulièrement en Afrique subsaharienne francophone. L'interview a été diffusée le même jour sur les ondes de la RTS.

Activités
Avril – Août 2004

Sommaire du rapport d'activités avril – août 2004

I Les activités liées au fonctionnement et au programme

- I – 1. Réunions de la CONFEMEN p. 14
- I – 2. Activités d'évaluation et de renforcement des capacités p. 14
- I – 3. Activités d'information et de communication p. 17

II La participation aux réunions régionales et internationales

- II – 1. 50^{ème} Session du Conseil Permanent de la Francophonie
(Paris, France, 2 avril 2004) p. 18
- II – 2. Mission à la Banque Islamique de Développement (BID)
(Djeddah, Arabie Saoudite, 7 – 12 avril 2004) p. 19
- II – 3. Séminaire du Comité Directeur de l'Association pour le
Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA),
(Genève, Suisse, 14 – 15 avril 2004) p. 20
- II – 4. Réunion Régionale sur l'enseignement du français et les
politiques des pays linguistiques dans les francophonies de
l'Océan Indien (Maurice, 20 – 23 Avril 2004) p. 22
- II – 5. Symposium sur l'accès aux financements internationaux
(Paris, France, 5 – 7 mai 2004) p. 22
- II – 6. Séminaire : "contexte, stratégies et outils de la Coopération
Éducative française dans le cadre de l'initiative Fast Track"
(Saly-Portudal, 10 – 12 mai 2004) p. 23
- II – 7. Colloque International sur la classe unique
(Dakar, Sénégal, 24 – 28 mai 2004) p. 23
- II – 8. Réunion régionale de réflexion et de concertation sur l'état
du français et des politiques linguistiques et éducatives dans
les pays francophones d'Europe Centrale et Orientale
(Sofia, Bulgarie, 25 au 27 mai 2004) p. 24
- II – 9. Colloque International Développement durable : Leçons et
Perspectives (Ouagadougou, Burkina Faso, 1^{er} au 4 juin 2004) p. 24
- II – 10. Deuxième Conférence régionale sur l'enseignement secondaire
en Afrique subsaharienne (Dakar, Sénégal, 6–9 juin 2004) p. 25
- II – 11. Réunion régionale d'experts sur l'enseignement du français dans
les pays francophones des Caraïbes (Sainte-Lucie, 22–24 juin 2004) p. 26

- II – 12. Conférence Internationale sur l'enseignement bilingue franco-arabe au Niger et au Tchad (N'Djaména, Tchad, 29 – 30 juin 2004) p. 28
- II – 13. Salon de l'Education et de la Formation (Dakar, Sénégal, 4 – 8 juin 2004) p. 31
- II – 14. Atelier de concertation de coordonnateur EPT (Dakar, Sénégal, 28 juin – 02 juillet 2004) p. 31

III Les audiences et entrevues

- III – 1. Avec Son Excellence le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE (Dakar, Sénégal, 13 août 2004) p. 31
- III – 2. Avec le Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) (Dakar, Sénégal, 26 avril 2004) p. 32
- III – 3. Avec Jackson NOUTCHIE NJIKE, Coordinateur de "Francophonies du Sud" (Paris, France, 10 août 2004) p. 32

I Les activités liées au fonctionnement et au programme

I-1. Réunions de la CONFEMEN

I-1.1. Réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau (Mbodiène, Sénégal, 14 au 18 juin 2004).

Cette réunion a fait l'objet d'un rapport détaillé expédié aux ministres et aux Correspondants Nationaux.

I-1.2. Mission des Commissaires aux comptes.

Mission des Commissaires aux comptes au STP, du 04 au 09 avril 2004, pour la vérification des comptes de l'exercice financier 2003.

A l'issue de leur mission, ils ont produit un rapport qui sera discuté lors de la réunion de la CAF, à Maurice, en octobre 2004.

I-2. Les activités d'évaluation et de renforcement des capacités

I-2.1. Le suivi de cohorte

Côte d'Ivoire

L'analyse des données se termine. Ces résultats sur le suivi de cohorte vont permettre la mise en parallèle avec les précédents résultats obtenus au Sénégal et au Burkina Faso, en vue de publier un ouvrage sur le redoublement.

I-2.2. Au titre du PASEC VI

- Les évaluations thématiques sur les enseignants contractuels au Niger et au Mali

Les rapports provisoires des évaluations sur les enseignants au Niger et au Mali ont été rédigés et soumis au Comité scientifique pour validation. Les missions de restitution sont prévues à la fin de septembre pour le Niger et au début octobre pour le Mali.

- L'appui à la formulation des stratégies sectorielles en éducation (AFSSE).

Congo

Les activités pour cet appui, réalisé en partenariat avec le Pôle de Dakar et la Banque mondiale pour l'élaboration du rapport d'état du système éducatif congolais, sont en suspens. On attend la finalisation de la collecte des données par le pays.

Guinée Bissau

L'objectif de cet appui est de permettre un renforcement des compétences nationales en vue de l'élaboration du plan EPT. Un programme de travail a été

initié par le ministre de Guinée Bissau. Trois missions d'appui sont prévues, une en fin d'année, les deux autres dans le courant de l'année 2005.

1-2.3. Les activités du PASEC VII

Mauritanie et Tchad

Les évaluations diagnostiques des systèmes éducatifs de ces pays sont en cours. Les opérations de fin d'année ont eu lieu dans les deux pays. Les données seront bientôt disponibles. La phase de traitement des données va débiter au mois de novembre.

Une mission supplémentaire, ayant pour objectif d'appuyer l'équipe Tchad pour la saisie des données du post-test, a été effectuée par un expert du réseau PASEC au mois de juillet.

Bénin, Cameroun, Madagascar

Les missions d'identification en vue du démarrage des évaluations diagnostiques des systèmes éducatifs béninois et camerounais ont été réalisées à la fin de mai.

- Les fonds correspondant à la première tranche du budget de l'évaluation ont été versés sur le compte PASEC malgache.

- A la demande et aux frais des autorités camerounaises, le sous-système anglophone sera pris en compte dans l'évaluation. Les fonds correspondant à la première tranche du budget de l'évaluation ont été versés sur le compte PASEC camerounais. Les instruments ont été traduits et adaptés en anglais. Une phase de « pilote » sur un échantillon d'écoles pour ces tests en anglais est prévue pour le mois de septembre.

- En ce qui concerne le Bénin, la Convention liant la CONFEMEN à ce pays est dans la procédure de signature..

Les missions de préparation de l'évaluation sont prévues à la fin de septembre pour le Bénin et le Cameroun et au début octobre pour Madagascar.

I-2.4. Renforcement des capacités

• *Atelier international de formation à l'évaluation*

Du 14 au 23 juin 2004, le PASEC a tenu à Mbodiène, au Sénégal, son 9^{ème} Atelier international de formation à l'évaluation. Organisé pour une seconde année consécutive en partenariat avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), cet atelier a réuni 26 experts provenant de 16 pays différents (dont le Maroc, qui n'est pas membre de la CONFEMEN).

L'objectif principal de l'atelier était de permettre aux experts nationaux de s'approprier et de maîtriser les instruments et méthodes nécessaires à l'évaluation des systèmes éducatifs. Cette année, c'est le thème des techniques d'échantillonnage qui a fait l'objet de travaux pratiques. Outre ce

volet, l'atelier a accordé une place importante au partage d'expériences entre les participants. Il a aussi été un lieu de réflexion sur divers thèmes liés à l'éducation, grâce à la participation active de l'AIF et du Pôle de Dakar (pôle d'analyse sectorielle en éducation, UNESCO-BREDA et Coopération française).

L'évaluation de l'atelier a fait ressortir un haut niveau de satisfaction générale des participants. Ces résultats récompensent les efforts des conseillers techniques et de la personne recrutée pour assurer l'organisation logistique de l'événement.

- **Contractuels**

- La stagiaire québécoise en poste depuis octobre 2003 a été recrutée pour une durée d'un mois et demi afin d'assurer l'organisation logistique de l'atelier international du PASEC.

- Un des stagiaires de l'ENEA a été recruté pour une durée de 3 mois pour effectuer le traitement des données et collaborer à la rédaction du document. Cette activité se réalise grâce à un financement de la Banque mondiale.

- Dans le cadre de l'élargissement des activités du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC), la CONFEMEN, en partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), a procédé au recrutement d'un expert en évaluation des systèmes éducatifs. L'appel à candidatures était volontairement limité aux membres des équipes nationales PASEC. La candidate retenue devrait prendre ses fonctions dans le courant du mois d'octobre.

- Sur un financement de la Banque mondiale, un expert PASEC sera recruté pour une durée de 20 mois pour suivre essentiellement les opérations liées à une nouvelle évaluation des enseignants FIMG en Guinée.

- **Stagiaires**

Le PASEC a accueilli quatre stagiaires :

- Deux stagiaires, issus de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar, ont effectué un stage d'une durée de 4 mois. Ils ont produit un rapport sur la problématique des biais de sélection (comment mener des analyses correctes en cas de grandes différences entre l'échantillon prévu et l'échantillon réel) dans le PASEC.
- Deux stagiaires du Québec ont été mises à disposition par le ministère des Relations internationales du Québec, dans le cadre du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales. La première stagiaire est arrivée en octobre 2003 et la seconde, en mai 2004. Ces stages, d'une durée de six mois, ont pour but de permettre à de jeunes professionnels ayant complété des études universitaires de 2^e ou 3^e cycle d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger.
- Ces stagiaires québécoises ont été d'un grand apport pour la réalisation des outils de communication de la CONFEMEN. Elles ont contribué à la production

des plaquettes de présentation de la CONFEMEN et du PASEC, de même qu'à la rénovation du site Web de la CONFEMEN et de la lettre d'information *CONFEMEN Infos*. De plus, elles ont assisté le PASEC dans ses efforts de communication et de diffusion des résultats de recherche, notamment en produisant des brochures vulgarisées et des communiqués de presse.

- Un stagiaire issu de l'Ecole polytechnique de France a effectué un stage d'une durée de trois mois. Il a produit un rapport sur les analyses coût-efficacité des systèmes éducatifs à partir des données du PASEC. Ce document est essentiel à l'approfondissement de certains aspects des évaluations PASEC.

I-3. Activités d'Information et de Communication

I-3.1. Les outils de communication

- **Equipped des correspondants nationaux**

Suite aux courriers de relance envoyés aux CN concernés, le CID a fait le point sur l'équipement des CN des pays du Sud. La 1^{ère} phase concernait 19 pays, la seconde en concernait 5. A présent, la quasi-totalité du réseau des CN dispose de matériel informatique, d'une connexion Internet et du CD-Rom de formation édité par le CID.

- **Brochure de présentation de la CONFEMEN**

La brochure de présentation de la CONFEMEN a été entièrement revue dans son contenu et rénovée dans sa présentation. Le texte a été amendé et validé par les Correspondant Nationaux des Etats et gouvernements membres du Bureau lors de la réunion de Mbodiène. Imprimée en 2500 exemplaires, cette brochure constitue un précieux outil de présentation de la CONFEMEN. Elle a été diffusée auprès des Etats et gouvernements membres et des partenaires de l'éducation.

- **La lettre d'information**

La lettre d'information, « La Confemen au Quotidien », a été reformulée et porte à présent le titre de « Confemen-Infos ». Le premier numéro a été imprimé en 1000 exemplaires et largement diffusé.

- **Site Web**

La conception du site se poursuit avec la collaboration du campus numérique de l'AUF.

L'hébergement du site à l'INTIF, sa mise en ligne et son accessibilité au public devraient intervenir dans le courant du mois de septembre.

- **Le répertoire documentaire**

La mise à jour du fond documentaire se poursuit. Un certain nombre de nouvelles publications ont été acquises auprès de différents organismes tels que l'UNESCO, l'IIEP ou l'OCDE. Ces publications comportent notamment des indicateurs récents sur l'évolution des systèmes éducatifs. Au fil des entrées des ouvrages, le CID procède à la rédaction de résumés des principales publications.

- **La banque de données**

La mise à jour et l'enrichissement de la banque de données se sont poursuivis au deuxième trimestre 2004 ainsi que le développement du carnet d'adresses électronique. La liste des ministres et des correspondants nationaux est régulièrement mise à jour, notamment grâce au précieux concours du service du protocole de l'AIF.

I-3.2. Diffusion de l'information

Au cours de cette période, plusieurs documents d'information ont été largement diffusés auprès des Etats et gouvernements membres et des partenaires techniques et financiers de l'éducation. Il s'agit notamment des rapports d'activités et des communiqués de presse.

En outre, le CID répond régulièrement à une demande sans cesse croissante d'informations émanant d'institutions et de chercheurs. La majorité de ces demandes sont exprimées par courrier électronique.

I-3.3. Renforcement des capacités

Deux membres du CID (Conseiller en communication et secrétaire) ont reçu une formation en logiciel Access pour se familiariser à l'utilisation et à la mise à jour de la banque de données. Le Conseiller en communication poursuit également une formation en matière de mise en page (logiciel Quark Xpress).

Le documentaliste a reçu une formation de perfectionnement pour les logiciels Word et Excel ainsi qu'une initiation à la recherche documentaire sur Internet.

Ces formations ont été entièrement prises en charge par l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger dans le cadre de la coopération avec la Communauté française de Belgique.

Conformément au programme d'activités, les trois secrétaires de la CONFEMEN ont bénéficié de formations à plusieurs logiciels (Word, Access, Excel, Powerpoint...)

II La participation aux réunions régionales et internationales

II – 1. 50^{ème} Session du Conseil Permanent de la Francophonie

Le 2 avril 2004 s'est tenue à Paris la 50^{ème} session du CPF. La Secrétaire Générale a participé aux travaux de ladite session. La réunion a eu pour objet de faire le point sur les questions essentielles d'ordre politique, économique et de coopération, mais également d'examiner le niveau de préparation du Sommet de Ouagadougou et l'élaboration du cadre stratégique décennal.

En ce qui concerne ce dernier point, le Président en exercice a transmis au Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) la contribution de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation.

II – 2. Mission à la Banque Islamique de Développement (BID) (Djeddah, Arabie Saoudite, 7 – 12 avril 2004)

Sur invitation du Président de la BID, la Secrétaire Générale a effectué, du 7 au 12 avril 2004, une mission à Djeddah, au siège de la Banque Islamique de Développement.

Durant son séjour, la Secrétaire Générale a été reçue par leurs Excellences Dr. Ahmed Mohamed Aly, Président de la BID et Dr. Amadou Boubacar Cisse, Vice-Président chargé des opérations, ainsi que par le Dr. Tarek El Reedy, Directeur du Département des opérations Pays-II et le Dr. Amadou G. Zaki, spécialiste en Education. La mission s'est effectuée en deux temps.

Tout d'abord, la Secrétaire Générale a participé à la réunion de concertation sur les préparatifs de la Conférence internationale sur l'enseignement bilingue (franco-arabe) (N'Djaména, juin 2004).

Ont également participé à cette réunion, outre les autorités de la Banque, la délégation du Niger, composée du Ministre des Finances et de l'Economie, Gouverneur de la BID, du Ministre de l'Education de Base 1 et de l'Alphabétisation et de leurs techniciens, la délégation du Tchad comprenant le Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération, Gouverneur de la BID, le Ministre de l'Education nationale et leurs techniciens ainsi que le représentant de l'UNESCO qui a supervisé l'étude sur l'enseignement bilingue au Niger et au Tchad.

Les concertations ont porté sur les points suivants :

- La date de la Conférence,
- Le niveau de la Conférence,
- Les participants,
- Le calendrier,
- Le budget et les documents de la Conférence.

Il a été retenu que la Conférence se tiendrait les 29 et 30 juin, à N'Djaména, au Tchad sous le haut patronage de leurs Excellences Monsieur Idriss Deby, Président de la République du Tchad, et Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République du Niger. Un accent particulier a été mis sur l'importance d'inviter à la Conférence son Excellence le Président Abdou DIOUF, Secrétaire Générale de l'OIF. Une invitation a été adressée par son Excellence le Président de la République du Tchad. La CONFEMEN est également invitée.

Pour les autres points, se référer à l'Aide-mémoire, signé par le Vice-Président de la BID, les représentants de l'UNESCO et de la CONFEMEN ainsi que les deux Ministres, Gouverneurs de la BID.

Dans un second temps, la Secrétaire Générale a eu des échanges avec les responsables de la BID dans un cadre bilatéral.

A l'issue des échanges, il est ressorti une convergence de points de vue et une volonté commune de travailler en synergie et avec d'autres organisations intervenant dans le secteur de l'Education. Les deux parties ont convenu d'apporter leur

contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la gestion des systèmes éducatifs dans les pays qui le souhaitent.

Elles ont également retenu les axes suivants de coopération :

- En concertation avec les pays, examiner la possibilité d'élaborer un programme minimum commun qui servira de base au contenu éducatif en français et en arabe ;
- L'élaboration de la politique du livre scolaire ainsi que la conception, la production et la distribution des manuels ;
- La restructuration des écoles coraniques avec l'intégration de l'enseignement du français sur la base des compétences essentielles retenues du programme minimum afin de faciliter la jonction avec l'enseignement formel et la formation professionnelle ;
- Le renforcement des capacités des ministères en charge de l'éducation, notamment dans les domaines de l'évaluation de la formation initiale des enseignants et de la gestion des systèmes éducatifs. Il s'agit plus particulièrement :
 - d'appuyer la CONFEMEN dans son Programme d'analyse des systèmes éducatifs ;
 - d'appuyer la mise en place des équipes nationales d'évaluation et de renforcer leurs capacités ;
 - d'équiper les écoles normales en centres multimédia pour la formation des enseignants en français et en arabe ;
 - d'appuyer l'organisation et la tenue des Assises francophones de la gestion scolaire et d'accompagner les pays qui le souhaitent dans la mise en œuvre du cadre d'action qui en découlera.

Ces axes seront traduits en stratégies opérationnelles et la BID participera et/ou appuiera la réalisation des opérations retenues. Ces points ont fait l'objet d'un aide mémoire signé par le Vice-Président de la BID et la Secrétaire Générale de la CONFEMEN.

II – 3. Séminaire du Comité Directeur de l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) Genève (Suisse), 14 – 15 avril 2004

Du 14 au 15 avril 2004, la Secrétaire Générale a participé aux travaux du séminaire du Comité directeur de l'ADEA, à Genève. Ce séminaire s'inscrit dans le suivi de l'exercice en cours et de la Biennale sur l'amélioration de la qualité qui a eu lieu à Maurice.

Il a été organisé dans l'optique de promouvoir des échanges entre ministres, agences, experts et partenaires de l'ADEA sur le cadre et les activités de suivi de la Biennale en vue de :

- Partager une compréhension commune sur des défis et des enjeux du suivi ;
- Elaborer un cadre stratégique du suivi qui garantisse la pertinence, l'efficacité et la cohérence des activités ;

- Définir les activités prioritaires à intégrer dans le programme de l'ADEA en 2004 et 2005 ;
- Etablir les partenariats nécessaires à la mise en œuvre des activités.

Plusieurs organisations (BM – OCDE – FAO – CIPGL – FAPE – CEPEC International – BIE – CONFEMEN – FAPED – AFIDES – ROCARE - ... etc.) et groupes de travail de l'ADEA (GTASE – CTPE – GTENF – GTDPE) ont eu à présenter leurs expériences sur l'un ou l'autre des thèmes suivants :

- Pilotage et évaluation de la qualité ;
- Politique d'équité ;
- Développement professionnel des enseignants et rénovation pédagogique ;
- Implantation des réformes et innovations ;
- Décentralisation / participation / partenariat ;
- Curriculum des langues.

La CONFEMEN a présenté les résultats des évaluations relatives aux enseignants du primaire – cette présentation s'est appuyée sur l'étude réalisée entre 1995 et 1998 dans cinq pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Madagascar et Sénégal – ainsi que sur les évaluations récentes faites en Guinée et au Togo dans le cadre du PASEC.

L'exposé a porté sur l'analyse de l'impact sur les apprentissages des élèves des trois aspects essentiels suivants :

- le niveau académique de recrutement des enseignants ;
- la formation professionnelle initiale et continue ;
- le statut des enseignants.

Le séminaire a retenu un cadre conceptuel pour le suivi de la Biennale de 2003 dont les grands axes sont, entre autres :

- l'implantation d'une culture de la paix ;
- la mise à disposition d'un cadre de concepts, de politiques, de stratégies, de méthodologies et d'instruments efficaces et opérationnels pour la mise en œuvre ;
- la déclinaison des leçons apprises du niveau international et/ou régional vers les contextes nationaux où se passe l'action ;
- le principe de l'appropriation ;
- le renforcement de capacité ;
- le dialogue sur les politiques ;
- le choix et la planification des activités prioritaires.

Tout cela ne peut se faire sans :

- l'engagement des pays et des agences de développement ;
- la mobilisation des groupes de travail de l'ADEA ;
- la disponibilité des institutions et réseaux régionaux, sous-régionaux et nationaux à développer des partenariats sur la qualité.

C'est dans ce cadre que l'ADEA, la Banque Mondiale et la CONFEMEN se sont entendues pour l'organisation d'un séminaire international sur la question des enseignants.

Trois présentations portant sur deux études réalisées par la Banque Mondiale et les résultats des évaluations PASEC en Guinée, au Togo, et au Mali serviront de base de discussion.

Les ministres en charge de l'Education, les syndicats, les parents d'élèves, les partenaires techniques et financiers de l'éducation animeront ce dialogue politique.

L'ADEA se charge de préparer le document de présentation, qu'elle soumettra à la Banque Mondiale et à la CONFEMEN – la date sera précisée ultérieurement.

II – 4. Réunion régionale sur l'enseignement du français et les politiques linguistiques dans les pays francophones de l'Océan Indien (Maurice, 20 – 23 avril 2004)

Du 20 au 23 avril s'est tenue à Maurice la réunion sur l'enseignement du français organisée par la Direction de l'Education et de la Formation technique et professionnelle et la Direction des Langues et de l'Ecrit de l'AIF. La Secrétaire Générale a pris part à cette réunion qui a regroupé une trentaine d'experts représentant les Comores, Djibouti, Mayotte, la Réunion, les Seychelles et Madagascar. Ont participé également le Président de la Fédération Internationale des Professeurs de français, le Directeur du Bureau régional de l'AUF pour l'Océan Indien, une représentante de l'Ambassade de France à Maurice et le Directeur du centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) à la Réunion.

La réunion a dressé un état des lieux du français dans l'Océan Indien et plus particulièrement dans les systèmes éducatifs, elle a également fait le point sur les politiques linguistiques et l'aménagement des langues en présence avant de dégager les forces et les faiblesses relativement aux programmes, aux pratiques pédagogiques, à la certification et la formation initiale et continue des enseignants dans les différents niveaux (élémentaire, secondaire, supérieur et la formation technique et professionnelle).

Cette analyse exhaustive a permis de faire des propositions d'ordre institutionnel et d'ordre pédagogique pour promouvoir davantage le français dans les pays de l'Océan Indien.

II – 5. Symposium sur l'accès aux financements internationaux (Paris, France, 5 au 7 mai 2004)

Le Symposium sur l'accès aux financements internationaux organisé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a eu lieu à Paris, du 5 au 7 mai 2004. La Secrétaire Générale et la Conseillère à la programmation y ont participé.

Ce Symposium avait été précédé, en 2003, de trois tables rondes préparatoires, dont la table ronde sur *Les nouveaux partenaires du financement dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la culture* (Paris, 16 et 17 octobre 2003) à laquelle les deux représentantes de la CONFEMEN avaient également participé.

La première journée du Symposium a été consacrée à la tenue de quatre ateliers parallèles. L'un de ces ateliers traitait spécifiquement des questions relatives au financement du développement dans le secteur de l'éducation. Il s'intitulait : *Propositions de la Francophonie pour faciliter l'accès aux financements dans les domaines de l'éducation et de la formation* et reprenait, pour discussion, les propositions issues de la Table ronde d'octobre 2003 telles que résumées par les organisateurs. La Secrétaire Générale a joué le rôle de modératrice des exposés et des débats qui ont eu lieu, dans le cadre de cet atelier, sur le thème de l'amélioration des modalités de financement et de fabrication du livre scolaire dans les pays en développement.

Comme l'indique le communiqué de presse émis à la suite de l'événement, « un comité de suivi du Symposium mis en place par l'Agence sera chargé de la mise en œuvre des diverses propositions retenues ».

En marge de ce Symposium, la Secrétaire Générale a eu des entretiens avec de nombreux responsables d'institutions francophones (OIF, AIF, TV5, ...), d'institutions financières internationales (Banque Mondiale, Banque Islamique de Développement, Banque africaine de développement, Banque des Etats de l'Afrique Centrale, ...), d'Etats et de gouvernements.

II – 6. Séminaire : "contexte, stratégies et outils de la Coopération Educative française dans le cadre de l'initiative Fast Track" (Saly-Portudal, 10 – 12 mai 2004)

Le Ministère des Affaires Etrangères français a organisé un séminaire de formation et d'échanges à l'attention des services de coopération et d'action culturelle et des assistants techniques en coopération dans certains pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

La Secrétaire Générale a été invitée par le Ministère à présenter un témoignage sur l'expérience du Niger dans le processus d'élaboration d'une politique éducative ayant favorisée l'élection du pays à l'initiative Fast Track ou Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA/ETP).

Le deuxième témoignage a porté sur le thème « De la coordination à l'harmonisation : quelles étapes pour améliorer le travail des partenaires techniques et financiers ».

II – 7. Colloque international sur la classe unique (Dakar, Sénégal, 24 – 28 mai 2004)

Ce colloque a été organisé par l'Institut de la Banque Mondiale, et a regroupé les experts du Sénégal, de la Guinée, de la Mauritanie, de la Zambie, de l'Ouganda, ainsi que des spécialistes des Universités de Toronto, de Dublin, d'Ethiopie, de Norvège et de la Banque Mondiale.

Cette réunion a été un cadre d'échange d'expériences des pays et des résultats des recherches sur les classes multigrades ou classes uniques, considérées comme un important facteur de développement de la scolarisation en milieu rural, dans les zones à habitat dispersé et dans les zones à très faible densité.

La Secrétaire Générale, qui a participé à ce colloque, a fait un exposé intitulé « Ressources de la classe unique – Leçons apprises : pays francophones ».

La présentation a porté sur :

- un bref historique des classes multigrades et classe unique dans l'espace francophone ;
- l'évolution des classes multigrades en Afrique francophone ;
- les conditions de mise en œuvre de la classe multigrade ;
- les résultats (Etudes PASEC – MLA) ;
- que faut-il pour développer la formule classe multigrade – classe unique ?
- perspectives dans le cadre de l'éducation pour tous.

Au terme de ce colloque, les participants ont retenu le principe de base suivant : "les classes multigrades font partie des stratégies pertinentes et financièrement viables – avec un rapport coût/efficace très significatif".

Ils ont également convenu de la nécessité de l'élargissement des classes multigrades ou classes uniques dans le contexte d'une éducation de qualité pour tous.

II – 8. Réunion régionale de réflexion et de concertation sur l'état du français et des politiques linguistiques et éducatives dans les pays francophones d'Europe centrale et orientale (Sofia, Bulgarie, 25 au 27 mai 2004)

La Conseillère à la programmation, qui a participé aux travaux, a profité de l'occasion pour rencontrer les représentants des pays invités, et surtout les personnes provenant des différents ministères en charge de l'Education. Elle eu l'honneur d'échanger quelques mots avec le ministre de l'Education et de la Science, le Professeur Docteur Igor Damianov, et de lui parler brièvement de la prochaine rencontre ministérielle qui aura lieu à Maurice, en octobre 2004. Elle a également eu un entretien avec le Vice-Ministre de l'Education de Bulgarie, Monsieur Kamen Vélev. A la suite de ces échanges, Madame Ekaterina Alexandrova, expert en chef à la Direction de l'intégration européenne et de la coopération bilatérale, a été nommée Correspondante nationale de la CONFEMEN en Bulgarie.

II – 9. Colloque Internationale Développement durable : Leçons et Perspectives (Ouagadougou, Burkina Faso, 1^{er} au 4 juin 2004)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et l'Université de Ouagadougou ont organisé, du 1^{er} au 4 juin, le colloque international sur le développement durable. Ce colloque, qui s'inscrit dans la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, a pour objectifs de (1) faire l'état des lieux des programmes de développement durable depuis les sommets de Rio et de Johannesburg (2) définir les contraintes et conditions requises de mise en œuvre d'actions intégrées de développement durable, notamment pour les pays pauvres (3) faire des recommandations à intégrer au futur programme décennal d'actions de la Francophonie.

Pour atteindre ces objectifs le colloque a regroupé des dizaines d'experts universitaires et chercheurs, acteurs institutionnels et non gouvernementaux du monde francophone qui ont travaillé autour de cinq axes dont celui de l'Education, formation professionnelle et enseignement supérieur.

La Secrétaire Générale, qui représentait la CONFEMEN à cette importante rencontre, a joué le rôle de modératrice des exposés et des débats de la première séance du deuxième atelier qui portait sur l'éducation.

Pendant deux jours les participants aux travaux de cet atelier ont suivi une vingtaine d'exposés très riches dans leurs contenus et très diversifiés. Ils ont également débattu des questions prioritaires afin de dégager des recommandations contributives aux actes du colloque.

Il s'agit des six points essentiels :

- l'éducation de base, un droit pour tous ;
- éducation et développement durable ;
- l'enseignement supérieur, levier de développement du savoir et savoir- faire ;
- formes d'éducation et insertion professionnelle ; plurilinguisme ;
- place de la langue française dans les différents systèmes d'enseignement.

Ces six points couvrent le système éducatif africain dans sa richesse et dans sa complexité.

II – 10. Deuxième Conférence régionale sur l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne (Dakar, Sénégal, 6 – 9 juin 2004)

Le Ministère de l'Education du Sénégal, l'Institut de la Banque Mondiale (IBM), l'Association pour le développement de l'Education en Afrique (ADEA) et l'Institut International de Planification de l'Education (IIPÉ) ont organisé, du 6 au 9 juin 2004, à Dakar, la deuxième conférence sur l'enseignement secondaire en Afrique.

Cette Conférence, qui est la deuxième du genre, s'inscrit dans l'initiative sur l'enseignement secondaire lancée en 2002 par le Département Afrique pour le Développement Humain de la Banque Mondiale, en coopération avec des institutions et des éducateurs africains.

La 1^{ère} Conférence, qui a eu lieu à Kampala (Ouganda) en juin 2003, a porté sur l'urgence d'élargir l'accès à l'enseignement secondaire et de mettre en place des réformes de qualité.

La deuxième avait pour objectif de favoriser l'échange d'information en matière de politique éducative et de créer des réseaux entre les décideurs des pays d'Afrique subsaharienne et les partenaires au développement. Cette conférence a abordé principalement deux problématiques majeures de l'enseignement secondaire, à savoir :

- Coût et viabilité financière de l'enseignement secondaire ;
- Qualité et pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage.

Les représentants de 25 pays d'Afrique subsaharienne ont participé à cette rencontre.

La Secrétaire Générale a été invitée par l'Institut de la Banque Mondiale et a participé au groupe d'experts de haut niveau.

Ce groupe a pour mission :

- de modérer les séances plénières et les ateliers ;
- de faire les synthèses des exposés et débats en fin de journée ;
- de partager avec les participants, leurs expériences dans le domaine.

L'analyse exhaustive de la situation fait ressortir les pressions croissantes des sortants de l'enseignement primaire et les besoins en main-d'œuvre qualifiée pour le développement économique et social.

Face à ce double défi, les participants à la Conférence ont fait des propositions concrètes relatives à :

- l'expansion et l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire ;
- la contribution de l'enseignement secondaire au progrès économique et social des pays.

Les participants recommandent que l'enseignement secondaire soit considéré comme seconde priorité dans les politiques éducatives des pays africains.

II – 11. Réunion régionale d'experts sur l'enseignement du français dans les pays francophones des Caraïbes (Sainte-Lucie, 22 – 24 juin 2004)

Du 22 au 24 juin 2004 s'est tenue à Sainte Lucie la réunion régionale d'experts sur l'enseignement du français et les politiques linguistiques dans les pays francophones des Caraïbes. Cette rencontre est la dernière d'une série qui a démarré en mars 2003 avec les Etats généraux de l'enseignement du/en français organisés à Libreville.

Les représentants de Haïti, de la Dominique, de Sainte Lucie, de la Guyane, de la Martinique, et de la Guadeloupe étaient présents à cette réunion organisée par la DEFTP/AIF avec la participation de la CONFEMEN, de l'AUF et de la FIPF.

Les objectifs de cette réunion étaient de faire le point sur l'état de l'enseignement du français dans cette région et de faire des recommandations en vue de la promotion de cette langue. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Gouverneur Général de Sainte Lucie en présence de l'Ambassadeur de France auprès des Etats de la Caraïbe Orientale.

De l'analyse de la situation, il ressort que la région Caraïbe est aujourd'hui à un tournant de son développement linguistique, parce qu'elle est à un tournant de développement économique et social. Sous l'effet conjugué du prestige socio-économique de l'anglais et de l'attraction des Etats-Unis tout proches, la langue anglaise est privilégiée dans ce développement. Mais on relève aussi une volonté de promotion de la pluralité linguistique, qui préserve et relance le rôle des Iles francophones de l'archipel, sur la base d'une reconnaissance de la réalité plurilingue de l'espace caraïbe et des exigences d'un projet identitaire régional.

Dans tout l'espace, l'accent est mis de façon plus forte et parfois très original sur un enseignement conjoint de la langue et de la culture françaises. Pourtant, en zone caraïbe, le français est considéré par les autorités politiques et éducatives, qui prônent le développement de son enseignement, comme une langue d'échanges entre hispanophones, anglophones, francophones et créolophones. Mais dans le cadre de cette réunion, les experts ont émis des recommandations ; il s'agit notamment

⇒ sur les plans politique et social :

- de refonder les systèmes éducatifs pour qu'ils répondent avec plus de pertinence qu'aujourd'hui aux besoins de certaines sociétés ;
- d'inscrire le français dans une politique globale, qui prenne en compte toutes les langues en présence quel que soit localement leur statut, et qui soit en congruence avec un projet de société ;
- de renforcer la dimension francophone dans les systèmes éducatifs permettant une offre diversifiée de parcours et de formations, ce qui impliquerait que l'Etat prenne ses responsabilités en matière d'engagement en faveur du français, et qu'il y ait convergence entre les déclarations d'intention et les pratiques de terrain.
- De s'appuyer, en matière de développement dans le domaine éducatif, sur la coopération inter-régionale avec le support des organismes relevant de la francophonie institutionnelle.
- De concevoir une offre cohérente de français à tous les niveaux du système éducatif, de façon à éviter le morcellement actuel de l'apprentissage et de l'enseignement, source de démotivation fréquente pour les utilisateurs de l'école.

⇒ sur le plan de la recherche scientifique :

- de procéder, dans chacun des pays considérés, à des enquêtes sociolinguistique visant à faire des états des lieux précis en matière de langues et de cultures en contact – ce travail pourrait être mené en réseau par des chercheurs relevant de ces pays concernés ;
- de prendre en considération un fait commun essentiel qui se dégage de la diversité sociolinguistique des six territoires : en plus du français, le partage du créole ;

⇒ sur le plan didactique

- En premier lieu, hiérarchiser précisément les objectifs assignés à l'enseignement du français ;
- Sur cette base, il convient de renouveler en profondeur les pratiques de classe ;

- La formation initiale et continue des enseignants doit prendre en considération ces aspects. Elle doit être renforcée en nombre et en qualité. Elle doit consentir, pour être efficace, un effort important de restructuration, et porter, en ce qui a trait aux contenus, un accent plus spécifique sur :
 - La résorption du sentiment d'insécurité linguistique ;
 - Le travail en équipe ;
 - La promotion du français et de la Francophonie.

⇒ Sur le plan environnemental :

- Il s'agit de donner du sens à la notion de francophonie. Cela doit passer par une couverture médiatique plus importante ; un développement massif des échanges scolaires entre les territoires de la Caraïbe ou avec d'autres pays francophones.

En marge de la réunion, la Secrétaire Générale de la CONFEMEN a eu des échanges notamment avec les autorités de Sainte Lucie (le Gouverneur Général, le Ministre de l'Éducation et le Secrétaire permanent de ce ministère) relativement à l'adhésion de ce pays à la CONFEMEN. La demande a été bien accueillie. L'Ambassadeur de France et la Correspondante nationale de l'AIF à Ste Lucie ont promis de suivre le dossier.

Les représentants de la Dominique, qui ont reçu à l'occasion une copie de la lettre adressée au Ministre en charge de l'Éducation, se sont engagés à relancer le dossier dans leur pays.

II – 12. Conférence internationale sur l'enseignement bilingue Franco-arabe au Niger et au Tchad N'Djaména, Tchad, 29-30 juin 2004)

Les Gouvernements du Tchad et du Niger ont organisé, du 28 au 30 juin 2004, à NDjaména, la Conférence internationale sur le bilinguisme français-arabe.

L'UNESCO et la BID ont apporté leur appui technique et financier à la tenue de cet événement qui fait suite à l'étude de faisabilité réalisée par les deux pays avec leur soutien.

La Conférence vise à vulgariser les résultats de l'étude et à sensibiliser la communauté internationale à apporter un appui financier et technique à la promotion du bilinguisme (franco-arabe) qui apparaît pour les deux pays comme un puissant vecteur de développement de l'éducation et de consolidation de l'unité nationale.

Cette Conférence était placée sous le Haut Patronage de leurs Excellences, TANDJA Mamadou, Président de la République du Niger et Idriss DEBY, Président de la République du Tchad.

Y ont pris part le ministre de l'Éducation du Mali, le représentant du ministre de Mauritanie ainsi que les représentants de plusieurs organisations régionales et internationales intervenant en éducation.

Le 28 juin, dans le cadre d'une réunion préparatoire présidée par le Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération du Tchad, les coordonnateurs des études des

deux pays ont fait une présentation sommaire des programmes nationaux de formation du bilinguisme franco-arabe au Niger et au Tchad.

Les deux programmes visent à étendre l'offre d'éducation, à améliorer l'accessibilité à l'éducation de base ainsi que la qualité et la pertinence des systèmes éducatifs par rapport aux réalités et aux besoins socio-économiques des individus et des pays.

Le programme du Niger a quatre composantes :

- l'enseignement de base 1 et 2 franco-arabe ;
- la formation professionnelle en ajami ;
- l'alphabétisation en caractères arabes et
- les écoles coraniques.

Le coût total de ce programme est estimé à 41 027 528 186 FCFA, soit environ 82 055 056 \$ américains.

En ce qui concerne le programme du Tchad il a huit composantes :

Dans ce pays, l'arabe est une langue officielle alors qu'il a seulement un statut de langue nationale au Niger. Le programme est évalué à 66 324 000 000 FCFA soit environ 132 648 000 \$ EU.

Ces exposés ont donné suite à des échanges très riches, à la suite desquels le président de séance a tiré les conclusions relatives à la qualité des études, à la pertinence des programmes, et à la nécessité de la mise en place des mécanismes appropriés pour arrimer l'enseignement coranique au système d'enseignement formel.

Le 29 juin 2004, la cérémonie officielle de la Conférence a été présidée par Son Excellence Idriss DEBY, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat. Etaient à ses côtés, Monsieur HAMA Amadou, Premier Ministre du Niger, représentant le Chef de l'Etat et Monsieur Moussa TAKI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad.

Ont participé également plusieurs hauts responsables des organisations internationales.

Cette cérémonie a été marquée par cinq allocutions, celles :

- de l'ancien Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Amadou Makhtar MBOW, faisant l'historique de l'enseignement bilingue dans le système éducatif en Afrique subsaharienne ;
- du représentant du Secrétaire Général de la Francophonie déclarant le combat de la Francophonie pour la diversité culturelle et l'appui qu'elle apporte dans le cadre de l'apprentissage du français, de la formation des formateurs, et des moyens d'accompagnement didactiques ;
- du représentant du Directeur Général de l'UNESCO confirmant le soutien de l'institution en vue de l'atteinte des objectifs retenus par les deux pays.

- Du Président de la BID déclarant toute sa satisfaction pour cette expérience pilote et annonçant l'engagement de son institution à allouer 300 millions de dollars pour financer l'enseignement bilingue français-arabe en Afrique subsaharienne.
- Du Premier Ministre du Niger qui considère que cette initiative est un tournant décisif dans l'évolution des systèmes éducatifs du Tchad et du Niger. Il fait remarquer également que l'enseignement bilingue est un immense espoir de lutte contre l'ignorance dans les deux pays, mais ne souhaite pas que cet enseignement débouche sur un système à double vitesse qui serait à l'origine de frustrations et d'inégalité entre les citoyens d'un même pays. Il y a donc nécessité à intégrer les programmes pour tous les enfants.
- Son excellence, Idriss DEBY, Président de la République du Tchad a mis l'accent sur le rôle primordial de l'éducation dans le développement que la présente entreprise permettra de faire du bilinguisme (français-arabe) une réalité dans le système éducatif du Niger et du Tchad.
- Les autorités des deux pays ont sollicité l'appui technique et financier des partenaires au développement pour la réalisation effective de l'éducation bilingue dans leurs pays.

La séance du 30 juin a commencé par une présentation, plaidoyer des ministres en charge de l'Education du Niger et du Tchad. Par la suite les partenaires techniques et financiers présents ont tour à tour pris la parole pour donner leurs appréciations relativement aux deux programmes et indiquer leur possibilité d'accompagnement dans la mise en œuvre.

A l'issue des travaux deux documents essentiels ont été publiés ainsi que des motions de remerciements. Il s'agit de "l'Appel de N'Djaména sur l'Education bilingue franco-arabe" et "les recommandations". Le premier, tout en rappelant le droit à l'éducation son rôle dans le développement durable et les engagements internationaux, déclare la volonté politique des deux pays à promouvoir l'éducation bilingue afin de permettre l'atteinte des objectifs de Dakar et du millénaire.

L'appel fait ressortir la convergence du point de vue des participants sur la nécessité d'un développement accéléré de la scolarisation, qui, de ce fait, lancent un appel à la communauté des partenaires au développement afin qu'ils apportent un appui technique et financier conséquent pour la mise en œuvre des programmes relatifs à l'éducation bilingue franco-arabe au Niger et au Tchad, en vue du développement accéléré de leurs systèmes éducatifs.

- Saluent les initiatives et déclarations d'intention faites par la BID, la BAD et la BM au sujet du financement du programme ainsi que la volonté exprimée par la Mauritanie au sujet de l'appui technique à ces programmes.

Les recommandations ont pour points essentiels :

- L'engagement des partenaires au développement à soutenir la mise en œuvre de ce programme ;

- La BID et l'UNESCO d'organiser une conférence internationale sur l'éducation bilingue en général ;
- Le Niger et le Tchad de mettre en place un comité de suivi des recommandations de la Conférence.

En marge de la Conférence, la Secrétaire Générale a eu des entretiens avec les PTF présents, notamment la BID, la BM, la BAD, l'ISESCO et la BADEA relativement à leur participation à la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN et les possibilités de collaboration.

Elle s'est entretenue plus particulièrement avec le ministre de l'Education nationale du Tchad, le correspondant national de la CONFEMEN et avec l'équipe nationale PASEC avec laquelle elle a fait le point sur l'opération du post-test, les étapes prochaines et le versement de la contre partie tchadienne pour l'évaluation diagnostique.

II – 13. Salon de l'Education et de la Formation (Dakar, Sénégal, 4 – 8 juin 2004)

Le Conseiller en communication a participé à l'ouverture du Salon de l'éducation et la formation (EDUFORM) qui s'est tenu, à Dakar, du 4 au 8 mai 2004.

II – 14. Atelier de concertation des coordonnateurs EPT (Dakar, Sénégal, 28 juin – 02 juillet 2004)

L'atelier de concertation des coordonnateurs EPT a eu lieu en juin, avec l'appui de l'AIF. Selon les pays, il existe d'énormes disparités quant à l'avancement de l'élaboration des plans EPT. Les trois partenaires de cette initiative (Breda-UNESCO/AIF/CONFEMEN) se sont accordés sur l'importance d'établir des cahiers des charges précis pour mieux connaître les besoins réels des différents pays. Sur cette base, les conseillers PASEC pourront intervenir auprès de certaines équipes nationales en charge d'élaborer le plan EPT.

III Les audiences et entrevues

III.1. Avec Son Excellence le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE (Dakar 13 août 2004).

Le vendredi 13 août 2004, la Secrétaire Générale de la CONFEMEN a été reçue en audience par son Excellence, le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE.

Cette première rencontre a été l'occasion pour la Secrétaire Générale de faire une brève présentation de l'institution et d'évoquer quelques préoccupations.

La Secrétaire Générale a d'abord présenté la profonde reconnaissance de la CONFEMEN à son Excellence le Président de la République ainsi que les salutations très appuyées du Ministre Mathieu R. OUEDRAOGO, Président en exercice de la CONFEMEN.

Parmi les points évoqués, figure en première position la question des locaux abritant le Secrétariat Technique Permanent (STP), problème posé par correspondance N°

04/054/STP en date du 04 février 2004. Le Chef de l'Etat, qui a jugé de la pertinence de la requête, a pris le ferme engagement de trouver une solution, c'est-à-dire d'octroyer au STP de la CONFEMEN des locaux plus adaptés.

Le Président de la République a fait part de toute sa disponibilité à recevoir dans les meilleurs délais le Ministre Président en exercice et la Secrétaire Générale de la CONFEMEN.

Son Excellence a instruit son cabinet pour suivre ce dossier.

Il convient de noter pour mémoire que cet entretien accordé par son Excellence le Président de la République du Sénégal, fait suite à une demande d'audience introduite en 2003 par lettre N° 03/088.

III.2. Avec le Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest

Le 26 avril, la Secrétaire Générale a reçu le nouveau Directeur du Bureau Régional de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO), Monsieur Etienne ALINGUE, lors de son passage à Dakar. Les deux ont convenu de leur intérêt et de leur disponibilité à renforcer les relations entre la CONFEMEN et le BRAO.

III.3. Avec Jackson NOUTCHIE NJIKE, Coordinateur de Francophonies du SUD

La Secrétaire Générale a accordé une entrevue, le 10 août 2004, au journal "Le Français dans le Monde". Cette interview a permis en qualité "d'invitée de départ" du numéro spécial « Sommet de la Francophonie », de répondre à de judicieuses questions sur les systèmes éducatifs des pays africains membres de la Francophonie.

Activités

Septembre - Décembre 2004

Sommaire du rapport d'activités septembre – décembre 2004

I Les activités liées au fonctionnement et au programme

- I – 1. Réunions de la CONFEMEN p. 36
- I – 2. Activités d'évaluation et de renforcement des capacités p. 37
- I – 3. Activités d'information et de communication p. 39

II La participation aux réunions régionales et internationales

- II – 1. 47^{ème} session de la Conférence Internationale de l'Education (Genève, Suisse, 8 – 11 septembre 2004) p. 42
- II – 2. Réunion des Ministres africains de l'Education sur le Centre International pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA) (Ouagadougou, Burkina Faso, 15 – 17 septembre 2004) p. 43
- II – 3. 9^{ème} Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) (Ouagadougou, Burkina Faso, 20 – 21 septembre 2004) p. 44
- II – 4. Conférence sur les enseignants non fonctionnaires du primaire (Bamako, Mali, 21 – 23 novembre 2004) p. 45
- II – 5. X^e Session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Ouagadougou, Burkina Faso, 26 – 27 novembre 2004) p. 46
- II – 6. Conférence régionale sur le thème : « Les livres, un enjeu de l'éducation pour tous : quelle politique éditoriale pour les langues africaines ? » (Dakar, Sénégal, 26 – 30 novembre 2004) p. 47
- II – 7. Cinquième revue annuelle du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (Dakar, Sénégal, 10 – 11 décembre 2004) p. 48
- II – 8. Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs en Afrique Centrale et Orientale (Kigali, Rwanda, 14 – 16 décembre 2004) p. 48
- II – 9. Séminaire régional de formation des formateurs du Maroc et de l'Afrique de l'Ouest sur l'approche par compétences (Rabat, Maroc, 15 – 21 décembre 2004) p. 49

III – Les audiences et entrevues

- III – 1. Avec Monsieur Pierre HAZETTE, Monsieur Claude LEROY
et Madame Françoise DAXHELET
(Dakar, Sénégal, 1^{er} septembre 2004) p. 51
- III – 2. Avec des journalistes de l'AFP et de l'AEF
(Genève, Suisse, 8 – 11 septembre 2004) p. 51
- III – 3. Avec l'animateur de l'émission «Francophonique» sur
la Radio nationale du Sénégal, Monsieur Daha Ba
(Dakar, Sénégal, 11 novembre 2004) p. 52
- III – 4. Avec le correspondant permanent de la radio panafricaine,
«Africa N° 1», Monsieur Abdoulaye Thiam
(Dakar, Sénégal, 12 novembre 2004) p. 52

I - Les activités liées au fonctionnement et au programme

I.1. Réunions de la CONFEMEN

I.1.1. 51^e Session ministérielle de la CONFEMEN (Grand Baie, Maurice, 20 au 22 octobre 2004)

Cette réunion ministérielle a été précédée, comme c'est la coutume, d'une réunion de la Commission administrative et financière, le 17 octobre, d'une réunion des Correspondantes et Correspondants nationaux, les 18 et 19 octobre, et d'une réunion du Bureau, le 20 octobre. Les rapports de toutes ces réunions sont rassemblés dans les Actes de la 51^e session ministérielle et sont disponibles sur le site Internet de la CONFEMEN (www.confemen.org).

I.1.2. Réunion du Comité d'organisation du Bureau

Un Comité d'organisation a été mis sur pied au STP afin de préparer la prochaine réunion du Bureau de la CONFEMEN. Conformément à ce qui a été décidé lors de la 51^e session ministérielle (Maurice, octobre 2004), cette réunion du Bureau devra se tenir dans le courant du premier semestre de l'année 2005, au Congo.

La première rencontre du Comité d'organisation a eu lieu le 3 décembre 2004. Les trois points suivants figuraient à l'ordre du jour : l'organisation générale du Bureau, le budget y afférent et la revue des sujets qui devront nécessairement être examinés par les ministres membres du Bureau. Il faudra notamment que ces derniers constatent l'état d'avancement de la réorganisation du STP et fassent le point sur la mise en œuvre du scénario qui a été choisi comme première phase de cette réorganisation.

A la suite de cette réunion du Comité d'organisation, une lettre a été expédiée à la Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire du Congo afin de lui présenter diverses options relatives à la planification des activités et d'arrêter des dates précises pour cette rencontre. Une deuxième réunion du Comité est prévue en janvier 2005.

I.1.3. Réunion du Comité d'organisation du Séminaire de formation des Correspondants nationaux, Roumanie - 2005

Pour la préparation du Séminaire de formation des Correspondants nationaux qui doit avoir lieu en Roumanie, en 2005, le STP a mis en place un comité chargé d'examiner les différents aspects organisationnels et de faire des propositions. Ce Comité a déjà tenu plusieurs réunions à l'issue desquelles il a établi un calendrier prévisionnel de la préparation, identifié des personnes ressources pour les différents ateliers, conformément aux thèmes retenus par la réunion des CN de Maurice, et dressé trois scénarios budgétaires. Les travaux se poursuivront pendant le 1^{er} et le 2^e trimestres de l'année 2005, en étroite collaboration avec la Correspondante nationale de Roumanie. Le

Séminaire pourrait avoir lieu en septembre 2005, mais les dates exactes restent à confirmer.

I.2. - Activités d'évaluation et de renforcement des capacités

1.2.1. Le suivi de cohorte

Côte d'Ivoire

Dans le cadre de l'étude du suivi de cohorte entre 1995 et 2000, la rédaction du rapport de l'étude thématique traitant du redoublement est en cours, en vue d'une publication sur le même thème.

1.2.2. Au titre du PASEC VI

- ▶ Les évaluations thématiques sur les enseignants contractuels au Niger et au Mali

Les missions de restitution des résultats des évaluations thématiques ont eu lieu à la fin de septembre pour le Niger et au début d'octobre pour le Mali.

- ▶ L'appui à la formulation des stratégies sectorielles en éducation (AFSSE)

Guinée Bissau

L'objectif pour cet appui est de permettre un renforcement des compétences nationales en vue de la finalisation du plan EPT. Une réunion de travail entre les conseillers et M. Diallo, le responsable technique de l'équipe, a permis de déterminer les thèmes de formation. Une première mission s'est déroulée en décembre, ayant pour objectif de former les membres de l'équipe à l'évaluation d'un système éducatif en général et à l'élaboration d'items en particulier. Les tests élaborés lors de cette mission serviront de support pour une enquête de terrain sur un nombre restreint d'écoles (environ 100). La prochaine mission, prévue en mars 2005, s'attardera sur l'analyse de la fiabilité des tests et les techniques d'échantillonnage. Une troisième mission traitera de l'analyse des données avec le logiciel Stata.

1.2.3 Au titre du PASEC VII

Mauritanie et Tchad

Les traitements des données sont en cours. Les rapports sont prévus pour le premier semestre 2005. La mission de formation à l'analyse a eu lieu au Tchad en décembre.

Bénin, Cameroun, Madagascar

Les missions de préparation de la première phase d'enquête ont eu lieu à la fin de septembre et au début d'octobre. Les opérations de terrain se sont déroulées sans problème majeur dans les trois pays. Elles ont débuté le 17 octobre à Madagascar, le 25 octobre au Cameroun et le 6 décembre au Bénin.

L'administration des tests au Bénin a pris du retard pour cause de grève prolongée de certains enseignants.

Les missions d'aide à la saisie ont eu lieu à Madagascar et au Cameroun à la mi-décembre. La mission au Bénin aura lieu au début de 2005. La saisie a pu débuter le 20 décembre au Cameroun, elle est prévue en janvier à Madagascar.

Guinée

L'évaluation en Guinée sur les enseignants FIMG a commencé au début de septembre, par la mission d'identification. Ont suivi les missions conjointes de préparation des opérations de terrain et de formation des administrateurs de tests en octobre. Les opérations de terrain ont été amorcées le 1^{er} novembre. La mission d'aide à la saisie a eu lieu à la mi-décembre. Les données du pré-test devraient être disponibles à la mi-janvier.

Atelier PASEC

Une réunion de préparation pour l'atelier 2005 a eu lieu. Elle a permis de choisir le prochain thème : la formation à l'analyse. Les pays membres seront sollicités pour l'accueil de cet atelier.

1.2.4. Autres activités

Communication

- Une nouvelle version de la plaquette PASEC a vu le jour en octobre.
- Mise à jour de la plaquette CONFEMEN et contribution à la rédaction du second numéro de CONFEMEN Infos.
- Les plaquettes sur les évaluations thématiques au Niger et au Mali ont été éditées.
- Le projet de publication d'un ouvrage sur le redoublement suit son cours. La rédaction va pouvoir se poursuivre dès le début de l'année 2005 grâce à la prolongation de contrat de Katia Vianou.

Contractuels

- Grâce à un financement spécial du Ministère de l'Education Nationale français, et dans le cadre de l'élargissement des activités du PASEC, la CONFEMEN, a procédé au recrutement d'un expert en évaluation des systèmes éducatifs. La nouvelle conseillère PASEC, venant de l'équipe nationale malgache, a pris ses fonctions à la fin d'octobre. La durée de son contrat est d'un an, renouvelable une fois.

- Grâce à un financement de la Banque mondiale, un expert PASEC a été recruté pour suivre essentiellement les opérations liées à l'évaluation supplémentaire des enseignants FIMG en Guinée. L'expert PASEC, venant de l'équipe nationale sénégalaise, a pris ses fonctions en octobre. La durée de son contrat est de 20 mois.

I.3. Activités d'information et de communication

I.3.1. Les outils de communication

- **Site Web**

Le site Web est mis en ligne depuis la mi-octobre. Il comporte plusieurs rubriques (A propos de la CONFEMEN, Etats et gouvernements membres, PASEC, Documents en ligne, Lettre d'information, Médias, Forums, Liens et Actualités...) contenant beaucoup d'informations utiles. Les actes des dernières sessions ministérielles figurent également sur le site Web. La rubrique PASEC est encore en chantier afin de mettre à disposition l'ensemble des résultats des études du PASEC.

- **La lettre d'information**

Le deuxième numéro de la lettre d'information « Confemen-Infos » (octobre 2004) a été élaboré par le CID, en collaboration avec le PASEC, et imprimé en 1000 exemplaires. Il a été largement diffusé par voie postale, par voie électronique et lors de la 51^{ème} Session ministérielle, à Maurice.

- **Brochure de présentation du PASEC**

Une brochure de présentation du PASEC a été élaborée par la stagiaire du PASEC, en collaboration avec le Conseiller en communication. Imprimée en 1000 exemplaires, cette brochure a été largement diffusée lors de la 51^{ème} Session ministérielle, à Maurice.

- **Le répertoire documentaire**

La mise à jour du fonds documentaire, consistant à la saisie des fiches catalographiques, est terminée. Un premier répertoire a été imprimé et est actuellement en cours de correction. Il contient 5605 ouvrages recensés.

- **La banque de données**

La mise à jour et l'enrichissement de la banque de données se sont poursuivis ainsi que le développement du carnet d'adresses électronique. Ce dernier comporte actuellement près de 600 adresses électroniques opérationnelles. La liste des Ministres et des Correspondants nationaux est régulièrement mise à jour, notamment grâce au précieux concours du service du protocole de l'AIF.

- **Equipped des correspondants nationaux**

L'ensemble des Correspondants nationaux qui ont répondu à la demande du STP ont reçu leurs équipements informatiques octroyés par l'AIF.

- **Le calendrier interne des rendez-vous en éducation**

Le CID a procédé à l'élaboration et à la mise à jour régulière d'un calendrier interne des rendez-vous importants dans le secteur de l'éducation.

I.3.2. Diffusion de l'information

Au cours de cette période, plusieurs documents d'information ont été largement diffusés auprès des Etats et gouvernements membres et aux partenaires techniques et financiers de l'éducation.

La 51^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN a constitué un temps fort pour la diffusion des productions de la CONFEMEN : publications, brochures de présentation (CONFEMEN et PASEC), lettre d'information, synthèses des études du PASEC...

Le rapport final de la 51^{ème} Session ainsi que les deux mémorandums (sur l'évaluation des systèmes éducatifs et sur l'enseignement du et en français) adoptés par la Conférence ont été largement diffusés le jour même de la clôture des travaux.

En outre, le CID répond régulièrement à des demandes d'information sans cesse croissantes émanant d'institutions et de chercheurs. La majorité de ces demandes sont exprimées par courrier électronique.

I.3.3. Mobilisation des médias

La 51^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN a été annoncée au début du mois d'octobre à travers un communiqué de presse très largement diffusé.

Les médias locaux (nationaux et internationaux) ont assuré une large couverture de la 51^{ème} Conférence ministérielle de Maurice. Plusieurs entrevues avec les participants à la Conférence ont été réalisées par les journalistes nationaux et internationaux. Un point de presse a été organisé à l'issue de la clôture des travaux de la Conférence.

La Conférence a enregistré la participation d'un envoyé spécial d'Africa N°1, radio panafricaine couvrant l'ensemble du continent. Cette participation a été rendue possible grâce à l'appui de la Suisse.

I.3.4. Renforcement des capacités

Le Conseiller en communication a poursuivi sa formation pour la mise à jour du site Web. Un complément de formation au logiciel de mise en page Xpress n'a pu être suivi par manque de temps. Il devrait être repris au 1^{er} semestre 2005.

II - La participation aux réunions régionales et internationales

II.1. 47^{ème} session de la Conférence Internationale de l'Éducation (Genève, Suisse, 8 – 11 septembre 2004)

Du 8 au 11 septembre 2004 s'est tenue à Genève la 47^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) organisée par le Bureau International de l'Éducation (BIE) sur le thème : « *Une éducation de qualité pour tous les jeunes : défis, tendances et priorités* ».

Les principaux objectifs assignés à cette importante rencontre étaient :

- discuter de manière ouverte et approfondie des questions liées à la qualité de l'éducation de tous les jeunes ;
- identifier les questions consensuelles ou controversées et les leçons à tirer en matière de politiques éducatives ;
- stimuler et renforcer le dialogue international sur les politiques éducatives ;
- adopter un « message au monde » ainsi que des conclusions et des propositions d'action permettant de développer les capacités individuelles et, surtout, collectives, nationales et internationales, afin de mettre en place, partout dans le monde, des politiques éducatives mieux adaptées à la fois aux besoins éducatifs – individuels et collectifs - des jeunes et aux réalités socio-économiques.

Pour atteindre ces objectifs, les travaux en séances plénières et en ateliers ont porté sur les thèmes suivants :

- répondre aux besoins éducatifs des jeunes pour une mondialisation à visage humain ;
- promouvoir les partenariats pour le droit à une éducation de qualité pour tous les jeunes.

La problématique centrale de la Conférence : « *Eduquer les jeunes pour l'action en faveur du développement durable, de la cohésion sociale et de la construction de la paix* » a été abordée au cours de deux sessions plénières de synthèse et à la lumière des résultats des quatre ateliers thématiques suivants:

- qualité de l'éducation et égalité des sexes ;
- qualité de l'éducation et inclusion sociale ;
- qualité de l'éducation et compétences pour la vie ;
- qualité de l'éducation et rôle clé des enseignants.

En marge de la conférence, la CONFEMEN a organisé une réunion de concertation des Ministres et représentants des Etats et gouvernements membres en vue de l'adoption du texte de sa contribution à la 47^{ème} CIE.

Ce texte, qui s'intitule « *Partenariat : facteur de la qualité de l'éducation* », a ensuite été présenté sous forme d'exposé par le Ministre de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso, alors Président en exercice de la CONFEMEN.

La CIE, rencontre à dimension mondiale, a également fourni à la Secrétaire Générale l'opportunité de diffuser les productions de la CONFEMEN. Elle a aussi été un lieu privilégié de rencontre et d'échange avec divers intervenants du monde de l'éducation.

En outre, la Secrétaire Générale a été invitée à participer à la consultation ministérielle sur "La généralisation des bonnes pratiques en faveur de l'éducation des filles" organisée par l'UNESCO dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies pour l'Education des Filles (UNGEI). Il s'agissait d'une réunion de suivi de l'atelier technique, tenu sur le même thème du 23 au 25 juin 2004, à Nairobi. Le but de cette consultation était d'informer les participants sur les conclusions de la réunion de Nairobi, d'assurer un fort engagement de la part des Ministres de l'Education en faveur de l'éducation des filles et de l'égalité entre les sexes et de faire le point sur les prochaines étapes pour la promotion de l'éducation des filles. Il s'agit notamment de :

- la généralisation des bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation des filles au sein des plans existants ;
- la conceptualisation et le développement de modèles techniquement réalisables pour une généralisation systématique et ciblée, modèles adaptés au contexte de chaque pays ;
- l'appui aux organisations régionales et aux réseaux intéressants qui travaillent dans ce domaine.

II.2. Réunion des Ministres africains de l'Education sur le Centre International pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA) (Ouagadougou, Burkina Faso, 15 – 17 septembre 2004)

Du 15 au 17 septembre 2004 s'est tenue à Ouagadougou, avec l'appui de l'AIF, une réunion des Ministres africains de l'Education et de leurs experts sur la problématique de l'éducation des filles et, plus précisément, sur le CIEFFA.

Ainsi, les 15 et 16 septembre, les experts ont examiné et amendé les projets concernant les statuts du CIEFFA et la Déclaration de Ouagadougou.

Réunis le 17 septembre, les Ministres ont examiné et adopté les textes relatifs aux statuts du Centre, à la configuration du futur Conseil d'Administration et à la Déclaration de Ouagadougou sur le CIEFFA.

Au regard de ces textes, le CIEFFA se veut une institution internationale à vocation régionale devant servir d'observatoire pour l'éducation des filles et des femmes et de centre d'excellence pour le renforcement de leurs capacités. Sa mission essentielle est la promotion de l'éducation des filles et des femmes en vue de leur pleine participation à l'élimination de la pauvreté ainsi qu'à l'avènement d'un monde de paix pour un développement humain durable. Il convient de rappeler que, les 7 et 8 juillet 2004, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), tenue à Addis-Abeba, a pris, concernant le CIEFFA, la décision par laquelle elle approuve le principe de faire du CIEFFA une institution pour toute l'Afrique sous l'égide de l'Union Africaine (Doc. Assembly / AU / 11 (III) Add. 1). En outre, elle a demandé au Président de la Commission de l'UA, en étroite

collaboration avec le Directeur Général de l'UNESCO et les autres parties partenaires intéressées par la mission et les objectifs du CIEFFA, de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer toutes les études requises sur les modalités du fonctionnement du Centre sous l'égide de l'UA.

La réunion de Ouagadougou, à laquelle la Secrétaire Générale a pris part, a également proposé des mesures transitoires pour le fonctionnement du Centre et a chargé les autorités du Burkina Faso de transmettre les textes adoptés à la Commission de l'Union Africaine.

II.3. 9^{ème} Rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) (Ouagadougou, Burkina Faso, 20 et 21 septembre 2004)

A l'initiative du CSFEF, la Secrétaire Générale a participé, les 20 et 21 septembre 2004, à Ouagadougou, à la 9^{ème} rencontre de cette organisation syndicale francophone. Il convient de souligner que c'est la première fois que la CONFEMEN est invitée aux réunions de ce regroupement de syndicats francophones.

Le thème de la réunion était : « *Francophonie syndicale : acteur solidaire pour un développement durable* ». Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la préparation du X^e Sommet de la Francophonie et visait à permettre aux syndicats d'enseignants de l'espace francophone d'accorder leurs points de vue sur la problématique du développement durable, essentiel pour tous les pays, et de s'adresser en commun aux Chefs d'Etat et de gouvernement en ce qui a trait aux préoccupations actuelles dans le domaine de l'éducation.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso, en tant que Ministre en charge de l'Education dans le pays hôte, mais également en sa qualité de Président en exercice de la CONFEMEN.

A la demande du CSFEF, la Secrétaire Générale a présenté les priorités de la CONFEMEN et a échangé avec les participantes et participants sur les voies de collaboration avec la structure syndicale.

Cette réunion a été l'occasion de mieux faire connaître la CONFEMEN à travers ses missions, ses réalisations, ses productions documentaires et ses perspectives. Les deux parties se sont engagées à renforcer le partenariat établi entre elles, et la Secrétaire Générale a adressé au CSFEF une invitation officielle à participer à la 51^{ème} session ministérielle prévue à Maurice le mois suivant.

En marge des travaux, le Président en exercice de la CONFEMEN et l'AIF ont invité les participantes et participants à un dîner de travail.

La rencontre s'est achevée par l'adoption d'un appel adressé au Sommet par le CSFEF.

II.4. Conférence sur les enseignants non fonctionnaires du primaire (Bamako, Mali, 21-23 novembre 2004)

Du 21 au 23 novembre 2004, a eu lieu à Bamako (Mali) une Conférence sur les enseignants non fonctionnaires du primaire. A cette occasion, des représentants de 12 pays francophones d'Afrique subsaharienne se sont réunis pour s'entendre sur les défis que pose la présence massive d'enseignants non fonctionnaires dans les systèmes éducatifs africains et sur les pistes d'action à suivre. Un conseiller technique de la CONFEMEN, M. Jean-Marc Bernard, a participé à la conférence afin de présenter les résultats d'une étude sur le sujet menée par le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Co-organisée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque mondiale, l'Internationale de l'Education et le Ministère de l'Education du Mali, la conférence a d'abord permis aux pays participants de dresser l'état des lieux. La présentation des résultats du PASEC a contribué à cet exercice, car l'étude – spécialement commandée pour l'événement – portait sur l'influence du statut enseignant sur la qualité de l'enseignement primaire. Une comparaison des performances de près de 2 000 enseignants dans neuf pays en fonction de leur profil a révélé que l'impact du statut du maître sur les acquis scolaires des élèves est modéré et pas systématiquement à l'avantage des élèves d'une catégorie d'enseignants.

L'étude du PASEC s'intéressait aussi au niveau académique et à la formation professionnelle des enseignants, et a montré que ces caractéristiques ont une influence plus modeste qu'on ne le croit généralement sur les acquisitions des élèves. Ce constat a conduit le PASEC à affirmer que le niveau du BEPC apparaît comme un minimum souhaitable – sans qu'un niveau supérieur constitue une garantie d'une meilleure performance – et que la question de la durée des formations et de la pertinence de leur contenu doit être posée, car les formations initiales actuelles montrent peu d'effet alors qu'elles pourraient influencer positivement sur les acquis des élèves.

Rétrospectivement, on a constaté que les résultats du PASEC ont facilité la création d'un consensus de la communauté éducative. En effet, au terme de trois jours de dialogue et d'échanges, les participants ont dégagé certaines orientations concernant le recrutement, la formation, les conditions d'emploi et les perspectives des maîtres non fonctionnaires, notamment :

- S'assurer que le niveau, BEPC ou plus, et les conditions de recrutement (sélection par test) garantissent les normes afférentes au profil de l'enseignant du primaire.
- Assurer une formation initiale d'au moins six mois suivie d'un plan de développement professionnel comportant une formation continuée et divers soutiens pédagogiques ciblés sur les besoins en situation de service.

- Offrir un contrat à durée indéterminée incluant plans de carrière, passerelles de promotion, garanties de protection sociale, droits et devoirs et discipline selon la législation en vigueur.

II.5. X^e Session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Ouagadougou, Burkina Faso, 26 – 27 novembre 2004)

Les 26 et 27 novembre s'est tenu le X^e Sommet de la Francophonie sur le thème : **«Francophonie, espace solidaire pour un développement durable»**. Cette importante rencontre a été précédée de la 52^e Session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF), le 23 novembre, et de la 20^e Session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF), le 24 novembre.

Monsieur Mathieu R. OUEDRAGO, Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso, Vice – Président de la CONFEMEN, et la Secrétaire Générale ont représenté la CONFEMEN en participant au CPF et en assistant aux travaux de la CMF et du Sommet. Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la Secrétaire Générale a présenté devant les représentants personnels des Chefs d'Etat et de gouvernement, c'est-à-dire au CPF, le bilan des activités 2003–2004 et défini les perspectives pour la CONFEMEN. Cet exposé a fait le point sur l'exécution du mandat que les Chefs d'Etat et de gouvernement ont confié à la CONFEMEN lors du Sommet de Beyrouth, en 2002, et sur la façon dont notre organisation entend poursuivre les efforts de redynamisation et de renforcement de l'action francophone dans le domaine de l'éducation. Le texte de présentation ainsi que les documents annexes issus de la 51^e session ministérielle ont été mis à la disposition des participants au Sommet.

Les orientations et le bilan présentés par les conférences permanentes (CONFEMEN, CONFESJES) ont été repris dans le rapport du Secrétaire Général de l'OIF devant la 20^e Conférence Ministérielle.

Parmi les documents essentiels issus du X^e Sommet, il convient de citer la Déclaration de Ouagadougou et le Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

Le premier texte réaffirme l'importance que la Francophonie attache à une vision globale et non parcellaire du développement durable dans ce qu'elle considère comme ses cinq piliers, à savoir :

- l'environnement,
- l'économie,
- la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme,
- le développement social
- et enfin la diversité culturelle et linguistique.

Le cadre stratégique, quant à lui, définit tout à la fois une démarche, fixe des objectifs et ouvre des perspectives, en affichant clairement des ambitions et des réponses authentiquement francophones. Le cadre stratégique énonce des priorités, indique une méthodologie claire qui devra guider l'OIF dans la mise au point d'une programmation quadriennale réaliste et réalisable. Il ouvre une voie de réflexion sur les mécanismes qui permettront de mieux affiner les indicateurs de rendement,

mais également d'identifier les différents points de synergie entre les opérateurs de la Francophonie et les autres acteurs et partenaires internes et externes.

Le X^e Sommet a été aussi une belle occasion de contacts et d'échanges pour la Secrétaire Générale qui a pu rencontrer les représentants des Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN et discuter sur des sujets d'intérêt commun.

II.6. Conférence régionale sur le thème : « Les livres, un enjeu de l'Education pour tous : quelle politique éditoriale pour les langues africaines ? » (Dakar, Sénégal, 26 au 30 novembre 2004)

Cette réunion régionale était organisée par l'Institut de l'UNESCO pour l'Education, InWEnt (Internationale Weiterbildung und Entwicklung gmbH), le Réseau des Editeurs Africains (APNET) et l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), avec la collaboration de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Une cinquantaine de personnes venues d'une dizaine de pays africains ont participé aux travaux.

Comme le thème l'indique, les participants ont discuté des politiques de développement et de promotion des langues africaines qui existent ou qui sont en voie d'être élaborées et de leurs impacts réels ou souhaités. Diverses mesures complémentaires ou alternatives à ces politiques ont été évoquées, notamment en ce qui a trait au livre scolaire et, plus spécifiquement, au manuel scolaire.

La Secrétaire Générale de la CONFEMEN s'est adressée aux participants lors de la table ronde qui a marqué la clôture de la conférence. Elle leur a fait part des grandes orientations contenues dans *le Mémoire sur l'enseignement du et en français dans l'espace francophone* adopté par les Ministres en charge de l'Education lors de la 51^e session ministérielle tenue en octobre 2004, à Maurice. Dans ce document, les Ministres « se sont accordés à souligner que la prise en compte des langues nationales dans les cursus d'enseignement est bénéfique, aussi bien pour les langues nationales que pour le français », et ont adopté des recommandations conséquentes. Le texte du Mémoire a été distribué à tous les participants. La Conseillère à la programmation a pris part à tous les ateliers de la conférence et a eu l'occasion d'intervenir pour rappeler les orientations de la CONFEMEN lorsque la discussion s'y prêtait.

Il faut aussi noter que le Correspondant national de la CONFEMEN au Mali, M. Abou Diarra, a présenté, à titre de consultant, une communication fort intéressante sur la problématique et les enjeux actuels de la production et de la distribution des manuels d'éducation et autres matériels de lecture en langues africaines, ainsi que du partenariat entre les secteurs public et privé, en se basant sur l'étude de cas du Mali.

II.7. Cinquième revue annuelle du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (Dakar, Sénégal, 10 et 11 décembre 2004)

Le Ministre de l'Education du Sénégal a invité la CONFEMEN à assister à la cinquième revue annuelle du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) qui

marquait la fin de la première phase du Programme et l'entrée dans la deuxième phase (2005-2007). Si la première phase a notamment mis l'accent sur les problèmes liés à l'accès à l'éducation, la deuxième sera particulièrement axée sur la recherche d'une meilleure qualité.

Le rapport d'évaluation de la première phase a fait ressortir un accroissement notable du taux brut de scolarisation (TBS) qui atteint maintenant près de 80 % au Sénégal (77,3 % pour les filles). Sur ce plan, l'objectif fixé est un TBS de 100 % en 2010. Le Ministre a cependant souligné le fait que le nombre d'enfants en dehors du système scolaire ou en situation d'échec scolaire restait important et constituait un sérieux défi à relever.

La présentation d'un rapport économique et financier a aussi permis de revenir sur certains enjeux liés à la poursuite du programme. Par exemple, l'évaluation des flux scolaires montre un taux de rétention de moins de 50 %. Cela signifie que les abandons sont une source de gaspillage plus importante que les redoublements et qu'un effort particulier doit être mis sur le maintien à l'école. Ce même rapport a souligné la forte progression des dépenses d'éducation sur fonds propres, la part de l'éducation dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat atteignant maintenant près de 40%. La plus grande part des dépenses est affectée au personnel (71%).

II.8. Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs en Afrique Centrale et Orientale (Kigali, Rwanda, 14 – 16 décembre 2004)

Ce séminaire organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie s'inscrivait dans une double logique de concertation et d'appui. L'objectif essentiel était de dégager une stratégie de soutien aux politiques nationales de reconnaissance et de promotion des langues africaines dans les systèmes éducatifs en fonction des nouvelles expériences et compte tenu de la politique linguistique adoptée par chaque pays. L'Agence propose de développer l'appui stratégique sur trois axes : politique, pédagogique et didactique.

La Secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement primaire et secondaire au Rwanda a présidé la cérémonie d'ouverture de ce séminaire qui a regroupé les représentants de huit pays (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad).

La Secrétaire Générale, qui a participé à cette réunion, a, dans son intervention, rappelé la position de la CONFEMEN sur la question à l'ordre du jour, à la lumière des orientations définies par les Ministres ainsi que des réflexions menées par la CONFEMEN et d'autres organisations. Elle a souligné les recommandations sur les langues nationales annoncées dans le mémorandum sur l'enseignement du/en français issu de la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN.

Après avoir dressé un état des lieux de l'utilisation des langues africaines dans les systèmes éducatifs des pays représentés, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit des pays et de l'Agence. Les stratégies retenues s'appliquent à la formulation et à la mise en œuvre des politiques linguistiques

éducatives, au développement des capacités et à l'élaboration des outils didactiques pour la promotion des langues nationales.

En marge des travaux, la Secrétaire Générale a été reçue par le Professeur Romain MURENZI, Ministre de l'Éducation, de la Science, de la Technologie et de la Recherche scientifique, en présence du Dr. Jeanne-d'Arc MUJAWAMARIYA, Secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement primaire et secondaire. L'entretien a porté sur les résultats de la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN et sur le système éducatif rwandais. Sur invitation du Ministre, la Secrétaire Générale l'a accompagné en région pour le lancement de la journée de l'Alphabétisation. Elle a apprécié l'effort que déploie le ministère de l'Éducation dans le domaine de l'éducation non formelle des jeunes et des adultes avec l'appui de la société civile et de l'armée. L'alphabétisation, qui se fait surtout en kinyarwanda, mobilise les communautés de base, les leaders locaux et l'administration décentralisée, avec un appui financier de l'Etat.

II.9. Séminaire régional de formation des formateurs du Maroc et de l'Afrique de l'Ouest sur l'approche par compétences (Rabat, Maroc, 15 au 21 décembre 2004)

La Conseillère à la programmation a été invitée à participer, à titre d'observatrice, à ce séminaire régional de formation de personnes ressources qui avait pour thème la formation des formateurs à l'approche par les compétences. La rencontre a été organisée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche scientifique du Royaume du Maroc.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre plus large des activités du Pool multilatéral d'experts francophones en sciences de l'éducation. L'AIF a mis sur pied ce « Pool » d'experts en 2002, en lien direct avec le projet intitulé « Appui à l'élaboration et à la consolidation de politiques nationales en éducation de base ». Depuis 2002, plus d'une dizaine de séminaires de formation ont été ainsi organisés, certains uniquement destinés au membres du groupe d'experts, d'autres à l'intention des personnes ressources, qui forment un groupe élargi. Le séminaire de Rabat relevait de cette dernière catégorie.

Une cinquantaine de participants, originaires des pays suivants, ont pris part aux travaux : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo. Les activités de formation ont essentiellement pris deux formes : des exposés en plénière et des travaux en groupes restreints.

A la suite de cette rencontre, le STP de la CONFEMEN fera part à l'AIF de certaines suggestions relatives aux activités de ce groupe d'experts et à l'évaluation des retombées de ces activités dans les pays.

En marge du séminaire, la Conseillère à la programmation a pu rencontrer certains responsables du ministère marocain en charge de l'Éducation, leur transmettre de la documentation concernant la CONFEMEN et leur rappeler les invitations déjà transmises au Maroc concernant une éventuelle adhésion à la CONFEMEN ainsi que

les avantages mutuels pouvant découler d'une telle adhésion. Elle a reçu l'assurance que cette question était examinée de façon attentive par les autorités en place.

III - Les audiences et entrevues

III.1. Avec Monsieur Pierre HAZETTE, Monsieur Claude LEROY et Madame Françoise DAXHELET (Dakar, Sénégal, 1^{er} septembre 2004)

Le mercredi 1^{er} septembre 2004, la Secrétaire Générale a reçu Monsieur Pierre HAZETTE, nouveau Chef de la délégation de la Communauté française de Belgique au Sénégal, Monsieur Claude LEROY, Coordonnateur sortant de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) et Madame Françoise DAXHELET, nouvelle Coordinatrice de l'APEFE au Sénégal, en présence de Monsieur Bernard VERSCHUEREN, coopérant APEFE au STP de la CONFEMEN.

M. HAZETTE, M. LEROY et Mme DAXHELET ont présenté leurs félicitations et leurs encouragements à l'équipe du STP pour le travail qui se fait dans le cadre de la relance de la CONFEMEN. Ils ont réitéré l'engagement de la Communauté française de Belgique à apporter son appui à la CONFEMEN et sa disponibilité pour le renforcement de cette collaboration.

La Secrétaire Générale a profité de l'occasion pour présenter à nouveau tous les remerciements ainsi que la reconnaissance de la CONFEMEN à l'endroit de la Communauté française de Belgique pour le soutien précieux qu'elle apporte pour le rayonnement de cette institution.

Elle a également donné un aperçu rapide des réalisations au cours du biennium 2002-2004 en matière d'évaluation des systèmes éducatifs, de renforcement de la visibilité de la CONFEMEN sur le plan international et la promotion du point de vue de la Francophonie dans les instances internationales d'éducation.

La Secrétaire Générale a souhaité la bienvenue au Chef de délégation et à la nouvelle coordinatrice de l'APEFE et les a assurés de toute sa disponibilité pour le renforcement de la collaboration entre la CONFEMEN et la Communauté française de Belgique. Elle a remercié Monsieur LEROY de son soutien constant et lui a souhaité beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

III.2. Avec des journalistes de l'AFP et de l'AEF (Genève, Suisse, 8 – 11 septembre 2004)

En marge de la 47^{ème} session de la CIE, la Secrétaire Générale a accordé des entrevues à deux journalistes représentants de l'AFP et de l'AEF. Les entretiens ont porté sur la vision de la CONFEMEN relativement au partenariat en éducation, la préparation de la 51^{ème} Session ministérielle de notre organisation, l'éducation des filles en Afrique francophone et la place de l'éducation non formelle dans la réalisation des objectifs de l'EPT.

III.3. Avec l'animateur de l'émission « Francophonique » sur la Radio nationale du Sénégal, Monsieur Daha BA (Dakar, Sénégal, 11 novembre 2004)

Monsieur Daha Ba a interviewé la Secrétaire Générale le 11 novembre. L'entretien a essentiellement porté sur le Sommet de Ouagadougou et le volet « éducation-formation » du Cadre stratégique décennal adopté lors du Sommet. L'interview a été diffusée sur les ondes de la Radio Télévision Sénégalaise (RTS).

III.4. Avec le correspondant permanent de la radio panafricaine, «Africa N°1», Monsieur Abdoulaye THIAM (Dakar, Sénégal, 12 novembre 2004)

La Secrétaire Générale a été interviewée par Monsieur Thiam, accompagné de Messieurs Mamadou Mika Lom, du journal «Sud-Quotidien», et Moussa Dia, Directeur de publication de «Cap Magazine», dans le cadre de l'émission «Africa Press Club». L'entretien a surtout été axé sur le suivi de la 51^{ème} Session ministérielle de la CONFEMEN, l'éducation des filles et le statut des enseignants. L'émission a été diffusée sur les ondes d'Africa N°1.